3 1761 08133701 6

DC
801
L97P7

PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

HISTORY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/procsverbaldel00lyon

MAIRIE DE LA VILLE DE LYON.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ARRIVÉE ET DU SÉJOUR A LYON

DE SON ALTESSE ROYALE

MONSIEUR,

FRÈRE DU ROI.

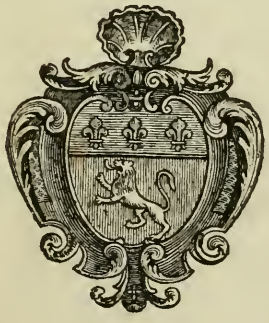

A LYON,

De l'Imprimerie de M.-P. RUSAND, Imprim. de la Ville.

1814.

DC
801
L91P7

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ARRIVÉE ET DU SÉJOUR A LYON

DE SON ALTESSE ROYALE

MONSIEUR,

FRÈRE DU ROI.

Cette Famille auguste et chérie, sur laquelle reposent les destinées de la France et de l'Europe; cette Famille de bons Rois, qui fit pendant tant de siècles la gloire et le bonheur de nos pères, est à peine de retour au milieu d'un peuple ivre de posséder enfin l'objet de ses vœux les plus ardens; et déjà deux rejetons des lis ont couvert la ville de Lyon de leur ombrage bienfaisant. La grâce et la douceur angéliques de la Fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette nous avaient attendris de nouveau sur ses longues et touchantes infortunes: le Frère de Louis XVI et de Louis XVIII nous a présenté le mélange heureux de ce que la majesté des Souverains a de plus imposant, et de ce que l'urbanité

française a de plus aimable. Ah ! n'avons-nous pas mérité la double faveur de contempler la Fille et le Frère de nos Rois ? Les Lyonnais ont prouvé qu'ils savaient braver la mort : le trône des Bourbons n'aura jamais de plus fidèles, de plus zélés défenseurs.

Dès le 20 août, M. le comte d'Albon, maire, avait demandé à M. le comte F. Descars, capitaine des gardes de Monsieur, des renseignemens sur le passage de S. A. R. à Lyon, que des bruits vagues donnaient lieu d'espérer prochainement.

M. le Maire en avait reçu une réponse, en date du 26 août, qui lui annonçait que S. A. R. arriverait à Lyon aux environs du 12 septembre.

Postérieurement, M. le comte de Laurencin, adjoint, avait reçu avis de M. le comte de Puységur, aussi capitaine des gardes de Monsieur, que l'arrivée de S. A. R. n'aurait lieu que du 14 au 15.

Ensuite de l'autorisation de M. le Préfet, M. le Maire a convoqué le Conseil municipal pour lui faire part de cette heureuse nouvelle.

Le 7, le Conseil municipal, d'après la communication que M. le Maire lui a donnée des préparatifs dont il s'était déjà occupé, a, par sa délibération du même jour, autorisé la dépense nécessaire pour que S. A. R. fût reçue à Lyon avec tous les honneurs dus à son rang et aux qualités éminentes qui distinguent ce Prince, l'honneur de la chevalerie française.

Cette délibération a été communiquée le 8 à M. le Préfet

du département. Le 11 septembre, M. le Maire a annoncé aux habitans de la ville de Lyon la prochaine arrivée du Prince par l'avis suivant :

« Habitans de la ville de Lyon,

» Vous allez posséder le Frère de votre auguste Monarque, ce Prince qui, appelé par son rang à choisir parmi les grades les plus éminens de l'Armée, donna la préférence à celui de Colonel-général des gardes nationales de France.

» Modèle de la loyauté, de la franchise des anciens chevaliers, il jugeait de nos cœurs par le sien, lorsqu'il osa se confier à cette terre qui devait lui présenter d'affligeans souvenirs ; lorsqu'entraîné par l'amour d'une Patrie trop long-temps opprimée, il vint réclamer d'elle le serment de redevenir heureuse sous le sceptre paternel des Bourbons.

» Habitans, et vous Garde nationale de la ville de Lyon, vous jouirez du bonheur de le voir et de l'entendre, ce noble interprète des volontés d'un Roi justement adoré ; elles acquerront un nouveau prix, ces volontés généreuses, en empruntant l'organe de son Frère bien-aimé, de ce Prince dont toute la personne est empreinte de cette bonté ineffable, de cette magnanimité, caractère distinctif des descendans de Henri IV et de Louis XIV.

» A quelle favorable destinée ne doit pas s'attendre une nation, lorsque ceux qui sont appelés à la gouverner, se consacrent à visiter les diverses parties du Royaume ; lorsque ces augustes Voyageurs, après avoir apprécié les besoins, les ressources des provinces, des villes qu'ils ont parcourues,

vont déposer aux pieds du trône leur noble itinéraire, tableau fidèle du bien que le Monarque veut répandre sur ses sujets.

» Habitans de la ville de Lyon, c'est ainsi que la présence d'un Prince protecteur du commerce et des arts, va ranimer vos manufactures, va leur rendre cet éclat qu'avaient effacé des jours de deuil et d'oppression : aucune des branches de votre industrie n'échappera à sa généreuse sollicitude; votre dévouement, vos malheurs sont connus de cet auguste Prince. Plus d'une fois il a manifesté l'intérêt qu'il vous porte; mais de toutes les impressions qu'il pourra recevoir en parcourant votre Cité, la plus touchante, la plus digne de son noble cœur, sera l'expression de ce sentiment inaltérable que vous inspire la personne sacrée du Roi. »

En même temps, M. le Maire, prévoyant l'affluence immense que l'arrivée d'un Prince aussi chéri attirerait dans nos murs, a pris les dispositions nécessaires pour prévenir tout encombrement et tout évènement funeste.

Ces dispositions ont été rendues publiques par une ordonnance de police affichée le 12.

M. le comte de Laurencin et M. de Varax, adjoints, furent envoyés le 13, par M. le Maire, au-devant de S. A. R., pour lui soumettre le programme. Ils sont allés jusqu'à Châlons, où ils ont eu l'honneur d'obtenir une audience particulière du Prince. Ils lui ont présenté ce programme, auquel il a daigné donner son approbation.

Le 16 au matin, M. le Maire fut instruit, par le retour de MM. le comte de Laurencin et de Varax, que l'arrivée

de S. A. R. était définitivement fixée au samedi 17, de deux à quatre heures du soir.

Un second avis de M. le Maire fut affiché le 17 au matin; il était conçu en ces termes :

« Habitans de la ville de Lyon,

» Aujourd'hui votre attente sera remplie ; aujourd'hui le Frère auguste et bien-aimé du Roi entrera dans nos murs, de deux à quatre heures du soir.

» J'ai pris le soin de vous tracer sa route.

» Le Prince sera reçu à cette barrière sur laquelle vos pères avaient jadis inscrit ces mots, emblêmes de la pureté de leurs sentimens :

» Un Dieu, un Roi, une Foi, une Loi.

» Ces mots effacés viennent de reparaître ; d'ailleurs, S. A. R. ne les aurait-elle pas retrouvés gravés dans tous les cœurs ? Aux jours de l'adversité, ils furent votre cri de ralliement ; aux jours de bonheur, ils seront l'expression de votre joie. Ah ! si jamais elle doit éclater, c'est dans le moment où vous allez contempler un Prince dont la présence ne vous laisse plus d'autre félicité à espérer, que celle de posséder le Monarque adoré dont il est la vivante image. »

M. le comte d'Albon, maire, avait, plusieurs jours d'avance, invité MM. les Adjoints et MM. les Membres du Conseil municipal, à vouloir bien coopérer avec lui à la réception du Prince : il avait, en conséquence, assigné à

chacun d'eux les objets dont il les priait de se charger plus particulièrement :

A MM. le comte de Laurencin et de Varax, adjoints, et à MM. d'Ambérieux, de Saint-Try, Frèrejean, Aynard, Grailhe de Montaima, le marquis de Chaponnay, de la Ferrière et Seriziat, membres du Conseil municipal, le soin de recevoir et de faire placer dans la grande galerie en avant de l'arc de triomphe, à Vaise, les diverses Administrations, Autorités et Députations des corps, et généralement toutes les personnes munies de billets d'invitation, au fur et à mesure qu'elles se présenteraient, et de présider à ce que, au moment de l'arrivée du Prince, le cortége suivît l'ordre de la marche indiqué par le programme ;

A MM. Charasson, Arlès, Masson-Mongez et Falsan, membres du Conseil municipal, celui de faire placer au-devant de l'Hôtel-de-Ville MM. les Chevaliers de St-Louis, et les Dames invitées, sur les amphithéâtres établis à cet effet ;

A M. le Baron de Vauxonne, adjoint, et à MM. le Chevalier Morand de Jouffrey et Peclet, membres du Conseil municipal, la direction du feu d'artifice ;

A MM. le marquis de Ruolz et de Gatelier, membres du Conseil municipal, la surveillance du concert qui devait se donner sur la terrasse de l'Archevêché ;

A MM. d'Ambérieux, de la Ferrière, de Saint-Try, de Gatelier, de Ruolz et Masson-Mongez, membres du Conseil municipal, le soin de recevoir le Dimanche matin, et de faire placer à l'église de St. Jean, les Fonctionnaires publics,

les

les Autorités et les personnes invitées à la messe à laquelle devait assister S. A. R. ;

A MM. Charasson, Seriziat et Peclet, membres du Conseil municipal, celui de faire préparer la flottille qui devait accompagner S. A. R. à l'Ile-Barbe.

M. de Cazenove, adjoint, avait commandé toutes les dispositions au Grand-Théâtre, pour la réception de S. A. R. à son retour de l'Ile-Barbe.

M. le Maire avait désigné pour commissaires de la fête et du banquet que la Ville se proposait d'offrir au Prince, au palais St-Pierre, MM. les Adjoints à la Mairie, MM. les Membres du Conseil municipal; et MM. Delaroue, le comte Defargue, Fontaine-Bonnerive, le vicomte de la Roche-Lambert, Gaillard-Malezieu et Delaporte, officiers de la Garde nationale.

Enfin M. le Maire avait indiqué à chaque Commissaire, Agent de Police ou Surveillant, le poste qu'il devait occuper pendant le séjour du Prince, et prié MM. les Commandans de la troupe de ligne et de la Garde nationale, de mettre à la disposition de MM. les Adjoints et des Membres du Conseil municipal, le nombre de troupes qui pouvaient leur être nécessaires pour seconder les opérations dont chacun d'eux était chargé.

PREMIÈRE JOURNÉE.

Samedi 17 *Septembre* 1814.

Quoique, d'après tous les avis reçus, l'arrivée de S. A. R. ne dût avoir lieu que de deux à quatre heures du soir, dès le matin une partie de la population de la ville s'était portée fort loin en avant du faubourg.

A la barrière de Vaise, par laquelle S. A. R. devait faire son entrée, s'élevait un arc de triomphe de 36 pieds de hauteur sur autant de largeur; on lisait sur la frise cette inscription :

A LA GLOIRE DE MONSIEUR, FRÈRE DU ROI.

Sur les pieds-droits de l'arc de triomphe avaient été inscrits les quatre mots suivans, qui expriment si bien les sentimens dont les Lyonnais ont toujours été animés, et que l'on voyait autrefois gravés sur cette même porte, avant que la fureur révolutionnaire l'eût abattue :

UN DIEU, UN ROI, UNE FOI, UNE LOI.

A droite et à gauche de l'arc de triomphe avait été préparée une longue avenue de galeries, décorées d'emblèmes et de banderoles.

Là se trouvaient réunis un grand nombre de Dames et de Demoiselles richement parées, les Magistrats de la Cour Royale, des Tribunaux de première instance et de commerce, les Juges de Paix, les Membres des diverses administrations, les Députés des différentes corporations, arts, métiers et professions, et beaucoup d'autres personnes invitées.

M. le Maire, MM. les Adjoints et les Membres du Conseil municipal attendaient S. A. R. à la barrière de Vaise.

A trois heures du soir, le canon a annoncé l'arrivée de Monsieur à la Pyramide. Les acclamations du peuple ont bientôt confirmé la nouvelle de l'approche du Prince si impatiemment désiré par la seconde ville du royaume. La joie la plus vive a rempli tous les cœurs, a brillé dans tous les yeux, et s'est manifestée par des transports qu'il est possible d'indiquer, mais non de décrire.

S. A. R. est descendue de voiture ; elle est montée à cheval, ainsi que MM. le duc de Maillé, le comte de Puységur, le duc de Fitz-James, le comte de Bruge, le comte Alexis de Noailles, le vicomte de la Roche-Aymon, et autres personnes de la suite de S. A. R. La ville avait fait préparer les chevaux.

Arrivé à la barrière de Vaise, Monsieur y a été accueilli avec l'enthousiasme de l'alégresse et du bonheur. Un peuple immense pouvait enfin contempler l'objet de ses vœux les plus chers !

M. le Maire, à la tête de MM. les Adjoints et des Membres du Conseil municipal, s'est approché de S. A. R., et lui a respectueusement présenté les clefs de la ville. Il lui a en même temps adressé le discours suivant :

« Monseigneur,

» C'est le cœur encore plein des plus doux et des plus touchans souvenirs, que nous venons mettre notre respectueux hommage aux pieds de V. A. R.

» Nos ames se livrent à de nouveaux transports d'alégresse, en possédant au milieu de nous le Prince chéri qui a fait briller sur la France, l'aurore du bonheur attaché à la restauration du trône de ses aïeux.

» Honneur, amour, fidélité aux nobles descendans de ces Rois à qui nous devons tant de siècles de gloire!

» Nous osons le dire, Monseigneur, cet amour si vanté des Français pour leurs Rois, ne s'éteignit point au milieu de nos orages; aussitôt que des mains généreuses eurent brisé le ressort qui le comprimait, on le vit sur tous les points de la France éclater avec ce vif enthousiasme qui est l'accent des cœurs.

» Les Lyonnais en particulier s'honorent d'avoir donné une garantie mémorable de leur dévouement à leur Souverain légitime. L'Europe a retenti de nos désastres, et de la cause glorieuse qui les attira sur notre Cité. Nous aimons à rappeler aujourd'hui ces grands souvenirs, en la présence du Général célèbre qui dirigea notre courageuse résistance.

» Près de nos murs reposent ceux de nos frères qui furent immolés à une vengeance barbare, et qui moururent fidèles au trône et à l'honneur.

» C'est sur leurs cendres vénérables que notre jeunesse, fière de voir V. A. R. à la tête de ses bataillons, prononcera le serment solennel que répéteront tous nos cœurs, de vivre désormais et de mourir, s'il le fallait encore, pour le digne héritier de toutes les vertus de Henri IV, de Louis XIV et de Louis XVI, pour l'auguste Prince le soutien et l'espérance de son trône, pour tous les membres de cette race

antique et chérie qui est rendue à ses hautes destinées, à nos vœux et à notre gloire. »

S. A. R., après avoir rendu les clefs à M. le Maire, a daigné lui répondre avec affabilité, qu'il agréait les sentimens qui lui étaient exprimés.

M. le Maire a présenté au Prince M. Jauffret et M. Tezenas, qui ont eu l'honneur de lui réciter les vers suivans :

Vers de M. Jauffret.

Réjouis-toi, Cité fidèle et courageuse !
Sois fière de l'honneur qu'aujourd'hui tu reçois !
Lyon, bénis l'époque à jamais glorieuse,
Qui conduit dans tes murs l'héritier de nos Rois !

Il vient. Le peuple en foule accourt à son entrée.
Il vient. La Providence a comblé notre espoir.
Laissez-moi contempler cette tête adorée !
Laissez-moi m'enivrer du plaisir de le voir !

C'est lui ! Dans tous ses traits la majesté rayonne ;
Et sa bonté pourtant a l'art de nous charmer.
Ah ! le ciel aux Bourbons devait une couronne !
Il est doux d'obéir à ceux qu'on peut aimer.

Quel brillant avenir est promis à la France !
L'aurore du bonheur enchante nos regards.
Un sol que desséchait une longue souffrance
Voit déjà refleurir le commerce et les arts.

Bourbons, l'aimable paix, si long-temps exilée,
Reparaît avec vous et vient tarir nos pleurs.
La foi de nos aïeux, avec vous rappelée,
Console les Français de vingt ans de malheurs.

De ma fidélité ce tribut est le gage.
Ma lyre, aux jours de deuil, fut muette d'effroi.
La Fille de Louis eut mon premier hommage,
Et j'offre le second au Frère de mon Roi.

Vers de. M. Tezenas.

Naguère, sous les traits d'une illustre Princesse,
Un Ange apparut sur ces bords.
D'où vient ta nouvelle alégresse?
Lyon! qui te rappelle à de si doux transports?
C'est ce Prince adoré, ce noble Fils de France,
Modèle des preux chevaliers,
Qui le premier, dans nos foyers,
Après tant de malheurs apporta l'espérance.
Ville heureuse, ouvre tes remparts!
Le Frère de Louis s'avance:
Il vient ressusciter ton commerce et tes arts;
Il vient, sur toi, par sa présence,
De l'Europe attentive arrêter les regards.
Ville heureuse, Cité fidèle,
Tu versas pour tes Rois le sang de tes enfans:
Aujourd'hui, tes Rois triomphans
Veulent récompenser ton courage et ton zèle.
Ces Bourbons, chers à ton amour,
Qui dans leur infortune ont connu ta constance,
Ces Bourbons désirés, dont tu pleurais l'absence,
Tu les revois enfin!... Lyon, un si beau jour
Efface vingt ans de souffrance.

Monsieur a daigné accepter la copie de ces deux pièces de vers, de la main des auteurs, et leur témoigner, en termes flatteurs, le plaisir qu'il avait éprouvé à les entendre.

Les Elèves de l'école des beaux-arts, vêtus comme au

temps de la chevalerie, étaient rangés près de l'arc de triomphe ; ils portaient des bannières emblématiques, et toutes les pièces qui composent l'armure d'un chevalier. Ils ont marché devant le Prince : le palefroi suivait, richement caparaçonné, comme pour un tournoi ; il était conduit par deux Elèves.

Devant l'Ecole royale vétérinaire, le Directeur, les Professeurs et les Elèves formaient une haie ; ils ont présenté à Monsieur l'hommage de leur respect et de leur dévouement.

S. A. R. avait à sa droite S. Exc. M. le Maréchal, gouverneur-général ; à sa gauche, M. le comte de Précy, lieutenant-général et commandant en chef la Garde nationale. MM. les lieutenans-généraux Albert, Digeon, Sémelé, M. le Préfet, MM. les Maréchaux-de-camp Ducasse, Poncet et Cochois, et un grand nombre d'Officiers-généraux à cheval escortaient S. A. R.

Le cortége s'est mis en route dans l'ordre suivant :

Un piquet de Dragons ;

Un corps d'infanterie de la Garde nationale ;

Un détachement de Gendarmerie ;

Les voitures de M. le Maire et de MM. les Adjoints ;

Celle de M. le Préfet ;

Celles de S. Exc. M. le Maréchal ;

Les Députés des différentes corporations ;

Les Directeur, Professeurs et Elèves de l'Ecole vétérinaire ;

Un piquet de Cavalerie de la Garde nationale ;

Les Elèves de l'Ecole de dessin ;

(Là on observait une distance de 25 pas.)

S. A. R. Monsieur, comte d'Artois ;

M. le Maréchal et MM. les Officiers de la Maison de S. A. R.;

Les Officiers-généraux, ceux des Etats-Majors, et les Fonctionnaires publics à cheval;

Les voitures de la suite de S. A. R.;

Celles des divers Fonctionnaires publics et des Administrations;

Un détachement de l'Infanterie de la garnison;

Un piquet de la Cavalerie de la garnison;

Un autre de la Gendarmerie;

L'Infanterie de la Garde nationale et des Troupes de ligne bordait les deux haies.

Toutes les cloches de la ville se faisaient entendre, et mêlaient leur son aux décharges d'artillerie et aux cris de joie de la multitude.

Les rues, places et quais qu'a parcourus S. A. R., étaient tendus de tapisseries de toutes couleurs, et de distance en distance on voyait suspendues des guirlandes et des couronnes de fleurs.

Les balcons, les fenêtres étaient remplis d'une population innombrable.

La foule se précipitait sur le passage de S. A. R., et faisait retentir les airs des cris de *Vive le Roi! Vive Monsieur! Vivent les Bourbons!*

Le Prince, sensible à de si vifs témoignages d'attachement, saluait de tous les côtés avec l'affabilité majestueuse qui le caractérise.

Arrivée sur le pont du Change, S. A. R. s'est arrêtée un instant

instant devant un temple d'ordre ïonique qui y avait été construit, et sur la frise duquel on lisait :

Au digne Précurseur de Louis XVIII.

M. le Maire, MM. les Adjoints, et MM. les Membres du Conseil municipal, qui s'étaient mis en avant du cortége, étaient arrivés les premiers à l'Hôtel-de-Ville : ils y avaient trouvé réunis MM. les Chevaliers de St.-Louis et un grand nombre de Dames et d'autres personnes invitées, qui étaient placées sur les estrades établies par les soins de M. le Maire, au-devant de la façade principale, sur la place des Terreaux.

Au pied de l'escalier, M. d'Albon, à qui il avait été apporté deux lettres du Roi, à l'adresse de S. A. R., a eu l'honneur de les remettre au Prince.

Au moment où S. A. R. a passé devant le perron de l'Hôtel-de-Ville, M. le Maire, à la tête de MM. les Adjoints et des Membres du Conseil municipal, a prononcé le discours suivant :

« Monseigneur,

» Aussitôt que nous avons été instruits de la haute faveur que destinait à la ville de Lyon l'auguste Frère de notre Monarque adoré, le vœu des Magistrats municipaux a été d'environner V. A. R. des témoignages éclatans d'un dévouement sans bornes.

» Cette tâche honorable que nous imposait notre amour, nous avons cru ne pouvoir la commencer que par un acte

plus cher à votre cœur royal, qu'en déposant à vos pieds notre serment de fidélité au meilleur et au plus chéri de nos Rois.

» Nous unissons nos voix et nos cœurs pour jurer, sur les degrés de ce palais de la Cité et sous les auspices de V. A. R., amour et fidélité à Louis-le-Désiré, à son auguste Frère, à la race illustre et chérie des Bourbons.»

Lorsque M. le Maire a prononcé ces mots : *Je le jure !* un transport unanime et spontané s'est emparé des spectateurs, qui ont répété avec des cris de joie : *Nous le jurons ! Vive le Roi ! Vive Monsieur !*

S. A. R., pendant le discours de M. le Maire, a eu la bonté de se tenir penchée vers lui : elle a souvent porté la main sur son cœur, en annonçant combien elle était émue de l'enthousiasme et de l'ivresse que manifestait la population toute entière.

Monsieur a répondu à peu près en ces termes :

« Je regrette que ma voix ne soit pas assez forte pour » être entendue de tout ce qui m'environne, et pour expri- » mer tout ce que je ressens. Au mois de Janvier dernier, » je devais venir à Lyon ; diverses circonstances m'en ont » empêché. Je me serais livré avec confiance aux Lyonnais, » persuadé que je n'aurais trouvé parmi eux que des Fran- » çais. »

S. A. R. a continué sa marche triomphale.

En passant devant le pont Morand, elle a considéré un

instant l'arc de triomphe élevé à l'entrée de ce pont, et sur lequel on lisait :

CHEMIN DU CHAMP D'HONNEUR.

Quatre boucliers, où étaient peints des attributs guerriers, portaient ces inscriptions :

VIVE LE ROI ! VIVE MONSIEUR!

NOTRE SANG A COULÉ POUR LE ROI.

SIÉGE SOUTENU PENDANT 63 JOURS EN 1793.

Sur le Quai du Rhône, au-devant de la place du Concert, avait été établie la statue du bon Roi Henri IV. Sur son piédestal on lisait cette inscription :

HONNEUR ET GLOIRE A MON DIGNE FILS,
CHARLES-PHILIPPE DE FRANCE.

Un amphithéâtre, établi au-devant de la statue, réunissait un grand nombre d'Amateurs musiciens, de Dames et de jeunes Demoiselles élégamment vêtues.

Des vers et des bouquets de fleurs ont été présentés à S. A. R. par les jeunes demoiselles, et les amateurs ont exécuté divers morceaux de chant.

S. A. R. a souri avec bonté, et a répondu les choses les plus gracieuses aux jeunes personnes qui lui ont adressé des couplets.

Le cortége, qui s'était arrêté devant la statue du bon Roi, a continué sa route.

M. le Maire, MM. les Adjoints et les Membres du Conseil

municipal, sont allés attendre S. A. R. sur les marches d'un temple de forme octogone, élevé au milieu de la place de Louis-le-Grand, dédié à l'auguste Famille des Bourbons. A chacune des faces était l'un des médaillons de S. Louis, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVII, et Louis XVIII.

Sur l'autel on lisait cette inscription :

Jurons sur cet autel, devant Charles de France,
Ce Frère bien-aimé du plus sage des Rois,
De défendre Louis, d'obéir à ses lois,
Avec courage, avec constance !

Arrivée devant ce temple, S. A. R. s'y est arrêtée.

M. le Maire a renouvelé, au nom du Peuple de Lyon, le serment de fidélité au Roi et à la dynastie des Bourbons, qu'il avait déjà prêté entre les mains de S. A. R., au-devant de l'Hôtel-de-Ville. Il a prononcé le discours suivant :

« Monseigneur,

» Daignez suspendre une seconde fois votre marche, et permettre qu'auprès de ce modeste monument de notre amour pour l'Ange des Français, devant ces effigies de votre auguste Famille, et dans le lieu même où nous révérions, dans nos beaux jours, la brillante image de Louis XIV, nous prêtions un nouveau serment de fidélité au Roi, au nom et comme les représentans de cette grande Cité.

» Le Maire, les Adjoints et Membres du Conseil municipal de la Ville de Lyon, jurent, au nom de tous leurs

concitoyens, amour et fidélité à Louis XVIII, au Prince bien-aimé son auguste Frère, à toute la Famille chérie des Bourbons.

» *Vive le Roi ! vive Monsieur ! vivent les Bourbons !* »

La multitude innombrable qui couvrait cette belle place, l'une des plus vastes de l'Europe, a encore répété avec transport ce serment si cher aux Français, et particulièrement aux habitans de Lyon, de vivre et de mourir pour leur Roi.

S. A. R. a daigné répondre avec bonté à M. le Maire, qu'elle était pénétrée des sentimens qu'il lui exprimait au nom du Peuple Lyonnais, dont elle connaissait tout le dévouement.

Les façades des maisons qui environnent la place de Louis-le-Grand, présentaient un coup-d'œil enchanteur. Toutes les fenêtres étaient occupées, tous les balcons surchargés par un nombre infini de Dames agitant des drapeaux et des mouchoirs blancs, applaudissant, et répétant sans cesse les cris : *Vive le Roi ! vive Monsieur !*

S. A. R. saluait de toutes parts ce peuple qui ne pouvait se rassasier de la contempler.

Elle a ensuite traversé le pont de l'Archevêché, et est arrivée au palais qui lui était préparé.

Monsieur a été reçu au pied du principal escalier du palais par M. le Maire et MM. les Adjoints, ainsi que par madame la Maréchale, mesdames la comtesse de Bondy et la comtesse d'Albon, et mesdames la Baronne de Vauxonne, de Cazenove, la comtesse de Laurencin et de Varax.

S. A. R. est entrée dans le grand salon, où se trouvaient réunies 150 Dames et 50 Demoiselles des plus distinguées de la ville, qui formaient deux haies, au milieu desquelles le Prince a passé, en adressant les paroles les plus flatteuses à chacune d'elles.

S. A. R. s'étant rendue dans le petit salon, y a été complimentée en ces termes par M.lle de Cazenove, fille de l'un de MM. les Adjoints, à la tête des jeunes Demoiselles :

« Monseigneur,

» Au milieu des acclamations qui vous entourent, permettez que de simples enfans élèvent aussi leurs timides voix. Qui plus que nous doit se livrer à l'alégresse ! Nous nous retrouvons à l'entrée de la vie, sous un règne protecteur de l'innocence ; nous apportons à nos Princes des hommages aussi purs que nos cœurs, et nous sommes destinées à recueillir dans un long avenir les plus doux fruits de leur paternelle sollicitude.

» Heureuses en ce jour d'être admises à contempler dans le Prince qui daigne nous visiter, le plus touchant modèle de la bonté et de la grâce ; heureuses sur-tout de pouvoir lui exprimer avec toute la simplicité, avec toute la vérité qui appartient à notre âge, combien son auguste Personne nous pénètre de respect et d'amour ! »

Monsieur a répondu :

« J'accueille avec le plus vif intérêt l'expression des sentimens que vous me témoignez d'une manière si aimable. Mon bonheur serait complet si le Roi mon frère en était

témoin ; mais je les lui transmettrai fidèlement. Je vous assure, Mesdames, qu'il porte dans son cœur tous les habitans de la ville de Lyon, et que c'est pour moi un vrai plaisir d'être au milieu de vous. C'est le plus joli bouquet que j'aie encore reçu. »

S. A. R. s'est ensuite retirée dans ses appartemens ; elle a fait appeler M. le Maire, auquel elle a directement donné ses ordres.

A six heures trois quarts, S. Exc. M. le Maréchal, gouverneur-général, est venu prendre S. A. R., qui a daigné accepter à dîner chez lui.

A ce dîner se trouvaient réunis MM. les Officiers de la maison de S. A. R. ; MM. les lieutenans-généraux Albert, Digeon et Sémelé ; M. le comte de Bondy ; les maréchaux-de-camp Ducasse, Poncet et Cochois, et M. Mathieu, chef de l'Etat-major de la 19.e Division.

S. A. R., en se rendant chez M. le Maréchal, a été accueillie par les acclamations du peuple, qui accompagnait sa voiture des cris de *Vive le Roi ! vive Monsieur !*

A huit heures et demie, S. A. R. est entrée au palais de l'Archevêché ; elle y a trouvé une réunion de plus de 200 Dames, et d'un grand nombre de Citoyens les plus recommandables de la ville.

D'après l'ordre de S. A. R., M. le Maire a eu l'honneur de présenter et de nommer au Prince chacune des Dames qui étaient dans les deux salons.

Les présentations terminées, S. A. R. s'est rendue sur la terrasse de l'Archevêché, où l'attendait un orchestre

nombreux, composé d'amateurs, hommes et femmes. MONSIEUR ayant occupé, sous une tente élégamment décorée, la place qui lui était destinée, le concert a commencé; on a exécuté les morceaux de chant et de musique les plus estimés.

M. le Maire a présenté ensuite à S. A. R. la mèche qui a mis le feu à un artifice disposé sur le pont de bois de la Saône.

Ce feu, de la composition du sieur Arban, a été très-bien exécuté.

On y a remarqué plusieurs pièces d'artifice, qui ont produit le plus grand effet.

Une foule innombrable se pressait aux avenues du palais, et faisait entendre des chants joyeux en l'honneur du Roi, et du Prince révéré qui daignait nous visiter.

La rivière couverte de barques; les deux rives de la Saône, les balcons et les fenêtres remplis de spectateurs; la beauté et la douce fraîcheur de la température, tout contribuait à augmenter le charme de cette soirée délicieuse.

Le feu d'artifice terminé, la musique a fait entendre de nouveau ses sons harmonieux; et le Prince, après avoir fait le tour de la terrasse, est rentré dans ses appartemens, accompagné des Officiers de sa maison, de S. Exc. M. le Maréchal, de MM. les Lieutenans-généraux et Maréchaux-de-camp, de M. le Préfet et de M. le Maire.

Quelques instans après, tout le monde s'est retiré.

Ainsi s'est écoulée cette journée mémorable, si chère aux Lyonnais, et dont ils garderont éternellement le souvenir.

Le

Le digne Frère de Louis XVI et de Louis XVIII, de ces véritables pères du Peuple Français, faisant son entrée solennelle dans une ville fière d'avoir donné de grandes preuves d'amour à ses Rois, ne pouvait être accueilli avec moins d'empressement et d'ivresse.

SECONDE JOURNÉE.

Dimanche 18 *Septembre.*

Dès la pointe du jour, une foule immense remplissait le pont, le quai, la rue et la cour de l'Archevêché; ce peuple, encore animé des mêmes transports de joie qu'avait excités dans tous les cœurs l'entrée triomphale de Monsieur, était impatient de revoir ce Prince, objet de sa vénération et de son amour.

Les Fonctionnaires publics, les Autorités civiles, judiciaires et militaires, s'étaient rendus à neuf heures au palais, pour offrir leurs respectueux hommages à S. A. R.

Ont été présentés :

Par M. Courbon, premier vicaire-général du diocèse, le Chapitre et le Clergé de l'église primatiale;

Par S. Exc. M. le Maréchal gouverneur-général de la 19.e division, M. le lieutenant-général Albert, commandant la 19.e division; MM. les lieutenans-généraux Sémelé et Digeon; M. le maréchal-de-camp Poncet, commandant le département du Rhône; M. le maréchal-de-camp Ducasse, chef de l'Etat-major du Gouvernement; M. le maréchal-de-

camp Cochois, commandant d'armes de la place de Lyon, et avec eux MM. les Officiers composant les Etats-majors attachés à chacun d'eux; MM. les Colonels et Officiers de gendarmerie, du 13.e dragons, du 4.e hussards et du 24.e de ligne;

Par M. le lieutenant-général comte de Précy, commandant en chef la garde nationale dans la 19.e division, MM. les Officiers d'Etat-major et autres de la garde nationale;

Par M. Nugues, président de la Cour royale, en l'absence de M. le premier Président, MM. les Conseillers, Procureur-général, Avocats-généraux et Substituts;

Par M. le comte de Bondy, préfet du département du Rhône, MM. les Conseillers de préfecture, M. le Secrétaire général, M. le Sous-Préfet, les diverses Administrations tenantes au Gouvernement, savoir : la Direction de l'enregistrement et des domaines, celle des impôts indirects, celle des contributions directes; les Douanes, les Postes, la Loterie, la Monnaie, le Comptoir d'escompte, le Receveur et le Payeur-général, les Receveurs particuliers des contributions, l'Ecole vétérinaire;

Par M. Vitet, président du Tribunal de première instance, MM. les Vice-Présidens, Juges, Procureur du Roi, et Substituts;

Par M. le comte d'Albon, maire, MM. les Adjoints et Membres du Conseil municipal, et les diverses Administrations communales, les Hôpitaux, les Bureaux de bienfaisance, le Conseil des prisons, le Jury des Ecoles chrétiennes, etc.;

Par M. de Champagny, recteur de l'Académie, MM. les

Membres du Conseil académique, les Inspecteurs de l'Université, le Proviseur et les Professeurs du Lycée;

Par M. Leroy, président du Tribunal de commerce, MM. les Juges de ce Tribunal, et MM. les Membres de la Chambre de commerce.

Par M. le lieutenant-général de Beaune, MM. les Chevaliers de St-Louis.

M. le Président du Consistoire, MM. les Juges-de-paix et Commissaires de police ont également été présentés.

Ont ensuite été admises à l'audience de S. A. R. les Sociétés savantes, l'Académie des belles-lettres, la Société des Amis du commerce et des arts, celles d'agriculture, de médecine, de pharmacie, etc., ainsi que MM. les Préfets, les Sous-Préfets, les Maires et les Députations des départemens voisins.

Les Chefs des Autorités, Corporations et Députations, ont tous eu l'honneur de complimenter S. A. R.

Voici les discours que nous avons pu recueillir.

Discours prononcé par M. Courbon, premier Vicaire-général, à la tête du Clergé.

« Monseigneur,

» Notre Cité est heureuse, elle sent vivement son bonheur. Sa joie est parfaite, elle l'exprime par l'enthousiasme dont elle fait retentir ses murs. Ce jour sera le plus beau de ses annales.

» Vous nous apportez, Monseigneur, le cœur généreux, tendre et paternel de notre auguste Monarque. Vous nous

apportez le vôtre; vous nous l'apportez rempli d'une égale bienveillance pour nous; que pouvions-nous désirer de plus? Mais que pouvons-nous vous offrir? les nôtres; vous les possédez déjà : ils seront toujours à vous; toujours nous rendrons *à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* Puisse la famille des Bourbons, si ancienne, si illustre, si bonne, si bienfaisante, comme le cèdre du Liban, élever sa tige, étendre ses branches, se perpétuer dans les siècles les plus reculés; et nous et ceux qui nous succèderont, jouir, à l'ombre de sa protection, de la paix et de la prospérité ! »

Discours prononcé par M. le Chevalier Nugues, *l'un des Présidens de la Cour royale.*

« Monseigneur,

» La France, après de longues agitations qui l'ont conduite à une cruelle anarchie, revoit avec transport les Princes de l'auguste Famille qui l'a gouvernée depuis tant de siècles, et qui lui a acquis un si grand éclat par sa sagesse et sa valeur. Leur présence rend à la Nation le bonheur; elle console les Citoyens des maux qu'ils ont soufferts; ils en voient le terme dans un Gouvernement antique et toujours paternel, fondé sur des bases immuables, la douceur des Princes de votre Maison, l'amour des Français pour eux, qu'une domination téméraire et passagère n'a pu altérer.

» Aujourd'hui, la France respire sous un Monarque doué du génie et de la bonté d'Henri IV, qui, comme lui, après les troubles civils, sonde les plaies de l'État, et introduit,

dans toutes les parties de l'administration, l'ordre, l'économie, la sagesse, sources de toute prospérité. Quels droits aussi sa sollicitude lui acquiert sur tous les cœurs de ses sujets, ainsi qu'à V. A. R., qui partage ses intentions bienfaisantes, et les seconde si puissamment dans l'exécution du vaste plan qu'il a conçu pour la félicité publique !

» La Cour royale de Lyon supplie V. A. R. d'agréer l'hommage particulier de son respect, et l'assurance de son dévouement, de sa fidélité et de son amour pour S. M., pour V. A. R., et son auguste Famille. »

M. le Président a dit ensuite à S. A. R., que si elle eût dû séjourner quelques heures dans une des villes frontières de son ressort, la Cour se serait empressée de s'y rendre, pour satisfaire à son empressement et lui manifester ses sentimens.

Discours de M. le comte de Bondy, *Préfet du département.*

« Monseigneur,

» Vous voyez devant vous les premières autorités civiles du département du Rhône : daignez agréer l'hommage de leur profond respect, de leur entier dévouement pour Votre Altesse Royale.

» De funestes révolutions peuvent troubler un état, tourmenter un grand peuple, et bouleverser ses institutions ; mais elles ne détruisent jamais les sentimens de ce peuple pour une dynastie qu'il est dès long-temps accoutumé à chérir, parce que, dès long-temps aussi, elle est accou-

tumée à le rendre heureux. Ainsi, un éternel lien unit la Nation française et la Famille des Bourbons : si des tempêtes politiques, si des égaremens déplorables viennent à les séparer l'une de l'autre, la main bienfaisante de la Providence les rapproche bientôt, et leur mutuelle affection n'en devient encore que plus vive. Vérité consolante, dont V.A.R. doit voir ici de nouvelles preuves dans les acclamations qu'excite votre présence au milieu d'un peuple sensible, doux et bon, qui, se replaçant avec joie sous l'empire des lis, est plein de confiance dans la haute sagesse de son Roi, et sait apprécier le bien que votre auguste Frère a déjà fait à la France, comme il pressent tout ce qu'elle va lui devoir encore.

» Monseigneur, vous qui, par votre caractère généreux et loyal, et par votre amour pour les Français, leur retracez si bien le Monarque rendu à leurs vœux, daignez lui dire qu'il est chéri dans le département du Rhône, dans sa bonne ville de Lyon ; car on y bénit son nom, on y respecte son autorité ; les lois sont observées, l'ordre se maintient, les ressentimens s'éteignent. Ne sont-ce pas là les témoignages d'amour qui plaisent le plus à son cœur ? »

Discours prononcé par M. Vitet, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Président du Tribunal civil.

« Monseigneur,

» Au moment où V. A. R. est arrivée sur le territoire français, sa présence a dissipé les orages qui le menaçaient d'une subversion totale.

» L'aurore du plus beau jour s'est levée sur la France, et le bonheur est venu se fixer dans son sein.

» V. A. R. met aujourd'hui le comble à ce bonheur, en parcourant les provinces, et en accueillant les vœux d'un peuple avide de témoigner son amour pour l'ancienne dynastie des Bourbons.

» Dans le nombre des villes que V. A. R. a honorées ou va honorer de sa présence, il n'en est point où ce feu sacré ait été plus religieusement conservé que dans la bonne ville de Lyon.

» Vos regards s'y fixeront sans doute plus particulièrement sur cette Garde nationale qui a l'avantage inappréciable d'avoir pour colonel-général un Prince, dont toutes les actions nous retracent les temps heureux et brillans de la Chevalerie française; sur cette Garde qui vous rappellera le noble dévouement des Lyonnais à une époque à jamais mémorable.

» Cependant le Tribunal que je préside, dont les fonctions ont des rapports si immédiats avec l'ordre social, ose espérer aussi que vous recevrez avec bienveillance ses hommages respectueux.

» Presque tous nés dans ces murs, et nous aussi, nous avons servi dans ces bataillons qui les ont défendus sous les ordres du brave général, à qui S. M. a daigné accorder la douce récompense d'être replacé à leur tête.

» Après avoir partagé les dangers et les malheurs de nos frères d'armes, nous partageons aujourd'hui leur joie et leur bonheur, et nous ne cesserons de répéter, avec l'enthou-

siasme qu'inspire un sentiment profond, ces mots de ralliement, si chers aux Français : *Amour pour notre Roi et pour la Famille royale; courage, loyauté, honneur et Patrie.* »

Discours prononcé par M. le comte D'ALBON, *maire, en présentant le Corps et le Conseil municipal.*

« MONSEIGNEUR,

« Les Membres du Corps et du Conseil municipal que j'ai l'honneur de présenter à V. A. R., regardent comme la plus noble prérogative de leurs fonctions, celle d'être en ce moment les interprètes et les organes de leurs Concitoyens. Mais combien leurs expressions seroient insuffisantes pour peindre à V. A. R. les vives et profondes émotions dont toutes les ames sont pénétrées par sa présence !

» Monseigneur, vous entendez retentir de toutes parts autour de vous les acclamations d'un peuple immense, ivre de joie et de bonheur. Ce sont les accens de l'amour et de la reconnaissance; ce sont les louanges les plus dignes des bons Princes.

» Nous ne pouvons qu'unir nos voix à ce concert unanime de bénédictions, et supplier V. A. R. de permettre qu'en approchant de plus près son auguste Personne, nous consacrions cette faveur à lui offrir l'hommage particulier de notre respectueux dévouement pour le Frère chéri et le Précurseur du Souverain, dont le retour au trône de ses aïeux est pour la France le gage de toutes les prospérités. »

Discours

Discours prononcé par M. de Champagny, *Recteur de l'Académie.*

« Monseigneur,

» L'amour des Français pour la race de leurs Rois, est une tradition que vingt-cinq ans de trouble et d'anarchie n'ont pu altérer. Ce sentiment est inné dans nous et adhérent à nos cœurs. Il répond à cet amour paternel de nos Rois pour leur immense famille, affection héréditaire qui coule d'âge en âge avec le sang; dans les veines des Bourbons, depuis le bon Henri, jusqu'à Louis-le-Désiré.

» Pourquoi faut-il que, placé au centre de l'Etat pour diriger tous les ressorts du Gouvernement, notre auguste Monarque ne puisse se rendre visible à nos regards? Eh quoi! les Provinces et tant de Cités sont donc à jamais réduites à envier le sort de cette trop fortunée Capitale, qui peut jouir tous les jours, tous les jours rassasier ses yeux de la vue d'un objet si cher à tous les cœurs!

» Mais laissons d'inutiles plaintes! Vous venez, ô mon Prince! consoler de si justes regrets; vous venez nous montrer l'image fidèle de notre Roi, le confident intime de ses hautes pensées, son Frère, enfin un autre lui-même. La France n'oubliera jamais que c'est vous qui avez frayé à Louis XVIII le chemin vers son royal héritage; qui avez (si j'ose ainsi parler) sondé le terrain, non peut-être sans péril, et ouvert tous les accès qui étaient encore fermés. Vous parûtes comme l'étoile du matin, et vous fixâtes aussitôt les regards de tous les Français: que dis-je, les

regards ? Combien de sujets fidèles, combien même d'habitans de cette Cité devancèrent l'heure marquée par la Providence, pour vous apporter les prémices de leurs hommages, et prier V. A. R. de les déposer au pied du trône qui avait été englouti sous un sol embrasé, et dont nos timides espérances recherchaient les antiques fondemens !

» En remplissant un devoir qui est aujourd'hui sans mérite, permettez-nous, ô mon Prince ! de nous faire un mérite du tribut d'obéissance que nous avons voulu payer, à une époque où l'obéissance, depuis long-temps dans nos cœurs, n'était pas encore en notre pouvoir. Intermédiaire entre le Roi et ses peuples, daignez lui reporter le tendre et profond dévouement des Lyonnais, en particulier de cette portion de l'Université, dont je suis l'organe et le chef. Daignez lui dire que les Elèves de toute cette Académie sont unis à leurs Maîtres dans un seul sentiment, dans une seule foi religieuse et politique, et que Chrétiens et sujets, toute leur ambition est de servir fidèlement jusqu'au dernier soupir, leur Dieu et leur Roi. »

Discours prononcé par M. Leroi, Président du Tribunal de Commerce.

« Monseigneur,

» Lorsque le Tribunal de commerce de la ville de Lyon vient faire éclater, aux pieds de V. A. R., les transports d'alégresse que lui cause votre présence ; lorsqu'il vient y déposer l'hommage de sa fidélité et de son amour pour

Louis XVIII, notre Souverain légitime, il ne fait que répéter les vœux et les bénédictions qui ont accompagné par-tout votre triomphant retour.

» Qu'il nous soit cependant permis, Monseigneur, de vous faire observer que les Lyonnais n'avaient pas attendu ce moment si désiré, ce moment de paix, de bonheur et de gloire, pour manifester hautement leur attachement à l'illustre Famille des Bourbons.

» C'est pendant un siége d'une barbarie sans exemple, c'est dans sa ville en ruines, c'est sur ses places, théâtres de carnage et d'horreur, c'est au milieu de supplices inconnus jusqu'alors, que le Lyonnais, bravant la fureur de ses bourreaux, marchait fièrement à la mort, en criant *Vivent le Roi et les Bourbons !*

» Pardonnez, Monseigneur, si on ose rappeler à votre souvenir ces temps d'exécrable mémoire : ils furent pour nous affreux, sans doute ; mais ils sont devenus aussi l'époque de notre gloire, et servent à prouver maintenant, mieux que de vains discours, que dans une ville où l'on a su mourir ainsi pour son Roi, on saura y vivre pour le servir, le défendre et l'adorer. »

Discours prononcé par M. Régny, Président de la Chambre de commerce.

« Monseigneur,

» Le retour de Sa Majesté et de son auguste Famille a comblé les vœux de toute la France. La ville de Lyon, qui

a combattu pour son Roi, a, plus que toute autre, apprécié ce bonheur. Elle le regarde comme un effet signalé de la protection divine. Il est doux pour la Chambre de commerce de pouvoir exprimer à V. A. R. ses sentimens, qui sont ceux de tout le commerce; amour, fidélité inviolable, et dévouement sans bornes pour le Souverain qui nous est rendu.

» La ville de Lyon fut long-temps malheureuse; mais en ce moment où elle a le bonheur de vous posséder, elle espère obtenir la puissante protection de V. A. R., et voir renaître les jours de son bonheur et de sa prospérité.

» La Chambre ayant adressé au Gouvernement plusieurs demandes très-importantes pour le commerce, en a dressé un extrait qui sera présenté à V. A. R. par M. le Préfet notre président; sa constante sollicitude pour le commerce, et l'appui qu'il ne cesse de donner à l'industrie lyonnaise, lui ont acquis des droits réels à notre reconnaissance.

» La Chambre supplie V. A. R. de vouloir bien protéger les demandes qu'elle a faites; leur succès assurerait le bonheur de la grande population de cette Ville si intéressante et si dévouée à son Roi. »

Discours prononcé par M. Bourrit, Président du Consistoire.

« Monseigneur,

» Depuis que la divine Providence a brisé le joug de fer sous lequel nous gémissions, pour nous replacer sous le gouvernement tutélaire de votre auguste Famille, à peine

six mois se sont écoulés, et déjà l'administration sage et paternelle de Sa Majesté, à laquelle Votre Altesse Royale concourt avec tant de zèle, a surpassé toutes nos espérances pour nous rendre au bonheur; aussi la reconnaissance la plus vive devient le principe de nos hommages et de l'accomplissement de nos devoirs de Citoyen.

» Outre ce motif de dévouement qui leur est commun avec tous les véritables Français, les Chrétiens réformés ont à V. A. R. des obligations particulières : dès son arrivée en France, elle dissipa toutes les alarmes que la malveillance s'efforçait de nous inspirer pour un culte qui nous est cher; et la constitution, en réalisant vos promesses, a mis au grand jour la libéralité de vos principes et comblé tous nos vœux.

» Béni soit donc le jour où vous êtes rentré dans l'héritage de vos Pères; béni soit le jour qui nous réjouit de votre aimable présence; béni soit le jour où j'ai l'honneur de recommander à votre bienveillance, et par votre organe, si vous daignez y consentir, à la protection de S. M. votre auguste Frère, une Eglise qui se fait une gloire de son dévouement et de son amour pour un Monarque révéré, dont V. A. R. est si digne d'occuper la première marche du trône! Puisse le Ciel vous combler de ses plus précieuses bénédictions! »

Discours prononcé par M. le comte de Fargues, *Président de l'Administration des Hôpitaux civils.*

« Monseigneur,

» L'Administration des deux grands Hôpitaux de cette Ville, s'empresse de venir déposer à vos pieds les sentimens

de fidélité, d'amour et de respect dont elle est pénétrée pour Votre Altesse Royale et pour l'auguste personne du Roi.

» Toujours et dans tous les temps, bons Français, nous n'avons jamais désespéré du salut de notre Patrie, même dans les momens des plus grands orages politiques.

» Soutenus par la foi, nous étions assurés que l'enfer ne prévaudrait pas.

» Pleins de confiance dans la Providence, nous la bénissions en la voyant couvrir de ses ailes protectrices nos Princes chéris, changer pour eux la terre d'exil en asile hospitalier, et préparer les heureux événemens qui, en nous les rendant, ramènent avec eux la franchise, la loyauté, l'antique honneur français, vertus qui paraissaient en être bannies. Vous étiez, Monseigneur, l'ancre de salut et d'espérance à laquelle tous nos vœux se rattachaient; ils sont comblés, puisque vous nous êtes rendu : nous n'en avons plus à former.

» Nous oserons pourtant supplier V. A. R. de venir visiter les Hôpitaux que nous administrons. Aussi anciens que la Monarchie, ils doivent tout à la protection de nos Rois; ils ont besoin de la vôtre, Monseigneur, nous osons la réclamer; votre présence sera déjà pour eux un éclatant bienfait. »

Discours prononcé par M. Rambaud de Monclos, Président des Bureaux de Bienfaisance.

« Monseigneur,

« Les Administrateurs des Bureaux de bienfaisance de Lyon ont l'honneur de vous offrir, en ce jour heureux pour cette Ville, l'hommage de leur profond respect.

» Le Ciel, sensible à nos prières et favorable à nos vœux, a ramené dans notre Patrie ce Roi que nous chérissions avec tant d'ardeur, et l'a replacé sur son trône. Tous nos maux sont enfin effacés, puisque nous avons le bonheur de voir au milieu de nous, Monsieur, Frère de Sa Majesté.

» Vous venez, Monseigneur, vous, le digne descendant de Saint Louis, honorer de votre auguste présence cette grande Cité long-temps malheureuse et opprimée, et qui renferme dans son sein une multitude immense d'indigens; un regard de bonté de Votre Altesse va répandre la félicité dans tous les cœurs.

» Pouvons-nous oser espérer, Monseigneur, que Votre Altesse Royale voudra bien faire connaître à notre Souverain si long-temps désiré, que les Administrateurs des Bureaux de bienfaisance de Lyon sont et seront toujours ses sujets soumis, affectionnés et fidèles, et qu'ils sont prêts à mourir, s'il le faut, pour leur Patrie et pour leur Roi? »

Discours prononcé par M. Billion, l'un des Juges-de-paix, au nom de tous les Juges-de-paix.

« Monseigneur,

» L'amour des Français pour votre auguste Famille est redevenu un sentiment national ; il est pour nous un culte sacré qui s'unit dans nos cœurs à celui de la justice et de la Religion.

» Veuillez, Monseigneur, accueillir avec bonté l'hommage du profond respect des Juges-de-paix de la ville de Lyon. »

Discours prononcé par M. Parat, Président de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts.

« Monseigneur,

» L'Académie des Sciences, des Lettres et des Arts de Lyon, partage trop vivement l'alégresse qui suit par-tout votre présence, pour ne pas céder au besoin qu'elle éprouve d'exprimer les sentimens particuliers de l'amour et du dévouement sans bornes qu'elle porte à votre auguste Famille.

» Eh ! quelle circonstance serait plus propre à les faire éclater, que celle où elle peut en déposer l'hommage aux pieds d'un Prince qui, par ses qualités et ses vertus personnelles, retrace avec tant de fidélité les qualités et les vertus du plus bienfaisant des hommes et du meilleur des Rois !

» Puisse en particulier, Votre Altesse Royale, trouver une

une preuve nouvelle de tous nos sentimens, dans le choix qu'a fait l'Académie du *Retour des Bourbons* pour le sujet du Prix extraordinaire de poésie qu'elle vient de proposer, et qui sera bien mérité, si l'auteur qui l'obtiendra sait peindre le bonheur des Français, comme vous le faites sentir. Mais pour mettre le comble à celui de l'Académie, oserions-nous solliciter une faveur qui manque à sa gloire ?

» Notre auguste Monarque, en nous rendant notre ancien titre d'Académie royale, a daigné nous permettre de placer son nom en tête de notre liste.

» Puisqu'avec ce nom si révéré il en existe pour nous un autre qui en est inséparable, nous serait-il permis de les réunir sur le même tableau, comme ils sont réunis dans nos cœurs ? »

Discours prononcé par M. Dacier de la Chassagne, Président de la Société d'Agriculture.

« Monseigneur,

» La Société royale d'Agriculture vient vous présenter ses respectueux hommages. Ses vœux sont comblés, puisque les descendans du grand Henri qui aimait les agriculteurs, leur sont rendus et les protégeront. Nos modestes travaux ont un but d'utilité publique que Votre Altesse Royale saura apprécier.

» Daignez, Monseigneur, être auprès de Sa Majesté, l'interprète de nos sentimens de fidélité et d'amour pour son auguste personne. »

Discours prononcé par M. Cartier, Président de la Société de Médecine.

« Monseigneur,

» La Société de Médecine partage l'empressement de toute la Cité, à exprimer à Votre Altesse Royale, le témoignage de son dévouement. Les Médecins dirigeant toutes les facultés de leur esprit vers le soulagement des maux qui affligent les hommes, ont espéré, à ce titre, d'être accueillis avec bienveillance par un Prince dont le cœur respire l'amour de l'humanité. Nous le prions de croire que notre attachement pour sa personne, notre fidélité envers son auguste Famille, ne sauraient être surpassés, et nous mettons au nombre des jours heureux de notre vie, celui où il nous est permis de lui donner l'assurance de l'affection la plus vive et du respect le plus profond. »

Discours prononcé par M. le Bâtonnier des Avocats.

« Monseigneur,

» L'ordre des Avocats réunit son hommage à celui qui vous est offert de toutes parts. Il est l'expression d'un sentiment d'autant plus vif, qu'il fut long-temps et cruellement comprimé ; aujourd'hui même que nous présentons à Votre Altesse Royale le tribut de notre amour et de notre respect, nous pouvons à peine concevoir l'excès de notre félicité.

» Parler de son attachement à la personne d'un Souverain qu'il adore, lui prouver sa fidélité, même par le sacrifice

de sa vie, est pour tout bon Français le premier des biens; mais le répéter à l'auguste Frère de son Roi, à ce Prince dont l'amabilité et les vertus ont fait chérir, par-tout où il a porté ses pas, le caractère et la loyauté de notre Nation; mais le répéter à ce Prince, digne rejeton de son illustre Famille, et dont la postérité doit la perpétuer parmi nous, est le comble du bonheur.

» Que Votre Altesse Royale, Monsieur, daigne être notre interprète auprès du trône. Qu'elle daigne être convaincue elle-même que chaque membre des Avocats de Lyon, partageant l'alégresse publique, porte dans son cœur le sentiment de ses devoirs, et le courage nécessaire pour les remplir. »

Discours prononcé par M. de Villiers, Président de la Chambre des Notaires.

« Monseigneur,

» La ville de Lyon a donc la bonheur de posséder dans ses murs l'un des descendans de St. Louis et de Henri IV !

» Honneur des lis, vous venez essuyer toutes les larmes, cicatriser toutes les plaies, réunir tous les cœurs.

» Les Notaires de la seconde ville du Royaume sentent tout le prix de la faveur que vous daignez leur accorder, en leur permettant d'offrir à Votre Altesse Royale l'hommage de leur profond respect et de leur attachement inviolable à votre auguste Famille.

» Oui, Monseigneur, ce corps n'a jamais dévié des principes d'amour et de fidélité pour ses légitimes Souverains;

il en a donné des preuves constantes, et sur-tout en combattant pour leur cause sous les drapeaux du brave général M. le comte de Précy.

» Daignez, Monseigneur, agréer les vœux sincères que forment les Notaires de l'arrondissement de Lyon pour la conservation de vos jours et de ceux de votre auguste Frère Louis-le-Désiré, d'où dépendent le bonheur et la prospérité de la France. »

Discours prononcé par M. Joannon, Président de la Chambre des Avoués près la Cour royale.

« Monseigneur,

» Le Ciel dans son courroux vomit parfois des monstres sur la terre pour punir et corriger les peuples : fort de leur repentir, il a signalé sa clémence par un de ses bienfaits inappréciables; il a exaucé le vœu des Français en les rendant à leurs légitimes et bien-aimés Souverains. La présence de Votre Altesse Royale sur le sol français avait fortifié nos espérances; elle aurait ranimé notre courage, si la perfidie avait pu l'ébranler un seul instant. Nous avons rendu à l'Etre Suprême des actions de grâces solennelles, des heureux évènemens qui ont fait cesser les calamités qui désolaient la France; nous l'implorons aujourd'hui pour la conservation des jours de Votre Altesse Royale, de notre bon Roi et de la Famille royale : qu'ils vivent et règnent à jamais! C'est le vœu des Français : l'amour qu'ils portent à leurs Souverains, et leur bonheur le leur commandent. Le corps que je représente vient exprimer par mon organe,

les sentimens d'amour, de respect, de fidélité et d'admiration dont il est pénétré pour votre Altesse Royale, notre auguste Monarque et la Famille royale. »

Les réponses de Monsieur à chacune des députations, respiraient cette douce affabilité que rien ne peut rendre; en même temps que les questions et les observations particulières qu'il leur a adressées décelaient l'étendue et la variété de ses connaissances, la sagesse de ses réflexions, et toutes les qualités aussi aimables que peu communes qui forment encore son apanage. Tous ceux qui ont eu le bonheur d'approcher le Prince, ont été pénétrés d'admiration, et ce sentiment s'est confondu dans leur cœur avec tous ceux dont ils étaient déjà remplis pour sa personne.

Il était onze heures et demie, et toutes les députations n'avaient pu encore être reçues, tant elles étaient nombreuses. S. A. R. devant se rendre à l'Eglise primatiale pour assister à la messe, a été forcée de suspendre la réception de quelques-unes d'entr'elles.

A onze heures trois quarts, S. A. R. est partie à pied de son palais, et s'est rendue en grand cortége à l'Eglise primatiale; elle était précédée d'un piquet de garde nationale à cheval.

Au moment où le Prince a paru, les cris de *Vive le Roi! vive Monsieur!* se sont fait entendre, et l'ont accompagné jusqu'à l'église; ils ont recommencé à sa sortie jusqu'à son retour au palais.

S. A. R. a été reçue sur le parvis de St-Jean, par MM. les Chanoines et les Prêtres du chapitre, en habits de chœur,

ayant à leur tête M. Courbon, premier vicaire-général du diocèse, qui a eu l'honneur de la complimenter en ces termes :

« Monseigneur,

» Les Princes sont les représentans de la Divinité sur la terre, sur-tout ceux qui sont tendrement attachés à son culte et fidèles à ses préceptes. Nous pouvons donc dire à V. A. R. : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !* Votre piété va ranimer la nôtre; le Père céleste nous verra réunis aux pieds de ses autels avec attendrissement ! Il nous couvrira tous de ses bénédictions, et exaucera les prières que nous allons faire pour S. M., pour V. A. R., pour toute votre auguste Famille et pour tout le peuple Français. »

S. A. R. a répondu :

« Nous devons tout à la Providence. Notre sainte Religion est nécessaire au Roi et au peuple. Le Roi compte sur le zèle des Pasteurs pour le bonheur des ouailles qui leur sont confiées. Nous visitons nos Provinces, pour faire au Roi un rapport de leur état, et sur-tout pour secourir l'infortune. »

Monsieur a été conduit processionnellement jusqu'au chœur, où il s'est placé sous un dais au centre du sanctuaire. Le profond recueillement de S. A. R. a pénétré d'une vive émotion religieuse tous ceux qui étaient présens.

Les Autorités et les Fonctionnaires se sont placés dans l'ordre qui leur est attribué.

L'affluence était si grande, que dès le matin, le chœur, l'intérieur de l'église et les tribunes étaient entièrement remplis.

Des places particulières avaient été réservées aux principaux habitans de la ville et aux dames les plus distinguées.

Après la messe, le Clergé a chanté le *Te Deum* et le *Domine salvum fac Regem*, qui a été répété avec transport par tous les assistans.

A la bénédiction du drapeau, M. Courbon a dit :

« Messieurs,

» Vous vous consacrez à la défense de la Patrie contre ceux qui, soit dans son sein, soit au dehors, entreprendraient de troubler la paix et le bonheur dont elle va jouir. Ces fleurs de lis vous rappelleront que vous êtes réunis sous les étendards du meilleur des Monarques. Cette cérémonie attestera que vous avez compté sur la protection du Ciel, et que vous prenez le Très-Haut pour le témoin de votre dévouement. Le souvenir de la présence d'un Prince auguste inspirera votre courage, déjà intrépide, et lui donnera une nouvelle ardeur. »

S. A. R. est sortie de l'Eglise, reconduite par le Chapitre, dans le même ordre suivi pour son entrée.

A une heure, Monsieur est allé à pied depuis le palais jusqu'à la place de *Louis-le-Grand*, pour y assister à la parade.

La garde nationale à pied et à cheval, le 13.e régiment

de dragons, le 4.e de hussards et le 24.e régiment de ligne, se faisaient remarquer par leur belle tenue. Le 4.e régiment de hussards était arrivé de Vienne, où il est en garnison, pour passer la revue de Monsieur, dont ce régiment porte le nom.

S. A. R. a parcouru les rangs, aux acclamations des gardes nationaux, soldats et cavaliers, qui rivalisaient de zèle et d'enthousiasme.

Toutes les troupes ont ensuite défilé devant le Prince.

Monsieur est rentré dans son palais, d'où il est reparti en voiture à deux heures, pour se rendre au port de Serin.

Les rues, les places et les quais que S. A. R. a traversés, étaient richement tapissés, et ornés de verdure et de fleurs.

S. A. R. a été reçue au port de Serin par M. Chevalier, maire de la commune de la Croix-rousse, et par M. de Valence, commandant la garde nationale de ce faubourg.

Le Prince s'est embarqué pour faire une promenade à l'Ile-Barbe, sur une gondole dont l'élégance le disputait à la richesse; il a daigné y admettre S. Exc. M. le Maréchal, MM. les Officiers-généraux, M. le Préfet, M. le Maire, MM. ses Adjoints; mesdames la Maréchale, la comtesse de Bondy, la comtesse d'Albon, la baronne de Vauxonne, de Cazenove, la comtesse de Laurencin, de Varax, et M. Peclet, membre du Conseil municipal, commissaire chargé de faire les dispositions.

Ce premier bateau était suivi de trois autres; deux contenaient les Fonctionnaires publics, les Autorités et les Personnes invitées; le troisième offrait une réunion de plus de

de deux cents musiciens amateurs, des deux sexes, qui ont exécuté divers morceaux choisis pendant la navigation.

Des bateaux sans nombre, des petites barques portant des pavillons blancs, précédaient et suivaient la flottille.

La cavalerie, répandue sur les deux rives de la Saône, suivait le cortége; des salves d'artillerie se faisaient entendre des deux côtés, et le canon, tiré du fort St-Jean, mêlait ses sons majestueux aux acclamations sans cesse renaissantes de la multitude.

Un temps magnifique favorisait cette partie de plaisir qui, outre le charme inexprimable du moment, rappelait le doux souvenir de deux promenades semblables, faites par S. S. Pie VII, en 1805, et tout récemment par cette Princesse adorée, qui veut bien compter parmi les beaux jours de sa vie ceux qu'elle a passés au milieu de nous.

Les habitans de cette grande ville avaient presque tous abandonné leurs demeures, pour se répandre sur les bords de la rivière et dans l'île, et jouir du spectacle ravissant que présentait cette soirée. Les airs retentissaient de cris de joie dans l'étendue de près d'une lieue. On se répéterait à chaque page, si l'on essayait de rendre les témoignages d'amour et d'alégresse qu'a excités constamment la présence du Frère de Louis XVIII.

S. A. R. n'était point attendue de si bonne heure à l'Ile-Barbe; mais dès le moment où la flottille a été aperçue, un mouvement général s'est opéré dans toutes les campagnes environnantes.

Les habitans accouraient en foule de toutes parts; l'île et les deux rives de la Saône ont été en un instant et comme

par enchantement, couvertes de spectateurs de toutes les classes.

S. A. R. a été reçue et complimentée, à l'entrée de l'île, par M. le Maire de la commune de St-Rambert, réuni à MM. les Maires et Adjoints des communes voisines; il a été aussi complimenté par M. le Curé de la paroisse, à la tête d'un grand nombre de ses confrères.

Une musique guerrière précédait le cortége.

S. A. R. s'étant placée sous le dais qui lui avait été préparé, des couplets lui ont été adressés. Nous citerons les deux suivans :

Quel Chevalier sur ces rives s'avance?
Quels doux regards et quelle majesté!
Puis-je en douter? ah! c'est un Fils de France :
On le devine à son air de bonté.
Ile chérie,
Charmant séjour,
La France envie
Ton bonheur en ce jour.

Des vrais croyans ces lieux furent l'asile;
Un saint Pontife y dirigea ses pas;
Madame y vint. Quel charme a donc cette île?
Un Fils d'Henri ne la dédaigne pas.
Ile chérie, etc.

Monsieur a ensuite fait le tour de l'île, et après en avoir visité le château antique, qui remonte au temps de Charlemagne, et où ce prince avait établi la première bibliothèque des temps modernes, il s'est rembarqué pour revenir à la ville.

Les acclamations les plus vives ont suivi S. A. R. pendant tout le temps de son retour.

Le trait suivant mérite de trouver ici sa place.

Pendant cette promenade sur la Saône, le mouvement du bateau fit chanceler un Garde national de Lyon, qui, se trouvant près du Prince, le heurta assez fortement. Il se confondait en excuses; mais le Prince, loin de paraître offensé, lui dit avec bonté : « Vous êtes tombé sur mon » cœur, c'est la place de tous les Français. »

Monsieur est rentré dans son palais, où il a daigné admettre à son dîner S. Exc. M. le Maréchal, MM. les Généraux, le comte de Précy, le comte de Montéléger, maréchal-de-camp; le baron Fourier, préfet de l'Isère; le baron de Vauxonne, adjoint; le marquis de Bérenger; le baron de Galiffet, maréchal-de-camp; M. Nugues, président de la Cour royale; M. Vitet, président du Tribunal civil, et les chefs des diverses Administrations.

A huit heures, S. A. R. s'est rendue au Grand-Théâtre, et a honoré le spectacle de sa présence.

La foule remplissait le théâtre et toutes les avenues plusieurs heures auparavant.

La salle avait été disposée et illuminée de la manière la plus élégante : des guirlandes de verdure parsemées de roses et de lis, décoraient toutes les loges et les corridors: des orangers, des lauriers fleuris et d'autres arbustes étaient placés de distance en distance, sur le passage de S. A. R.

La loge destinée à recevoir le Prince était placée dans l'amphithéâtre, de manière à ce que S. A. R. pût être parfaitement vue de toutes les parties de la salle.

Le devant de la loge, à droite et à gauche, était réservé

aux dames qui avaient eu l'honneur d'être présentées à S. A. R.

Derrière le Prince, étaient placés MM. les Officiers de sa maison, MM. les Généraux et les chefs des Autorités.

Le devant de toutes les autres loges était occupé par plusieurs rangs de dames, dont le costume élégant présentait le plus beau coup-d'œil : les hommes étaient placés derrière.

A l'arrivée du Prince, tous les spectateurs ont été debout, et l'ont salué de leurs acclamations unanimes : pendant que l'orchestre exécutait les airs chéris des Français, la joie publique éclatait par des transports qu'il est impossible de décrire, par des battemens de mains et des cris continuels: *Vive le Roi ! vive Monsieur !* qui se sont prolongés pendant toute la durée de la représentation.

Un acteur s'est avancé sur la scène : alors le plus grand silence a régné ; il a adressé à S. A. R. les vers suivans, composés par M. Bérenger, inspecteur de l'Université et membre de l'Institut :

Qu'ils sont beaux, qu'ils sont vrais ces transports unanimes,
Ces cris d'amour, l'accord et des cœurs et des voix,
Dont Lyon retentit pour la troisième fois,
En revoyant enfin ses Princes légitimes !
Vivent ces guerriers magnanimes,
Compagnons des héros, défenseurs de nos droits,
Royalistes martyrs, intrépides, sublimes,
Résolus de mourir pour la cause des Rois !
Vivent ces guerriers magnanimes,
Cette fleur de nos preux et vaillans et courtois,

Dont le premier, toujours brave, loyal, aimable,
Précurseur de Louis sur le sol paternel,
Nous annonça la fin d'un orage effroyable,
Et le Libérateur que nous gardait le Ciel !....
Vive d'Artois, chef de nos braves !
Ecoutez des échos l'ensemble universel....
« C'est *d'Artois*, c'est MONSIEUR, c'est *le chef de nos braves.* »
L'Europe a des soldats, l'Orient des esclaves ;
La France, avec d'Artois, compte autant de soutiens
Qu'elle enfante de citoyens !
Malheur à l'ennemi de notre indépendance !
Qu'il respecte Louis et sa haute prudence,
Et ses fortes vertus, fruit d'une adversité
Si long-temps soutenue avec tant de constance !
Sa charte garantit notre félicité,
Et s'il faut prendre sa défense,
Notre amour produira l'*invincibilité.*
Jurons, jurons obéissance
A la Royale Majesté !...
Honneur, bonheur et gloire à son autorité !
Que le jour fortuné de notre délivrance,
Que ce jour glorieux pour l'Europe et la France,
Soit à jamais sacré pour la postérité !

L'acteur a plusieurs fois été interrompu par les *bravo* et les applaudissemens qui partaient à-la-fois de toutes les parties de la salle ; mais à ces deux vers :

Jurons, jurons obéissance
A la Royale Majesté,

l'enthousiasme s'est emparé de tous les spectateurs : la main élevée vers le ciel, ils se sont écriés : *Nous le jurons ! nous le jurons !* Le spectacle a ensuite commencé.

Les pièces que l'on y a jouées, par ordre de S. A. R.,

ont été *la Jeunesse de Henri V*, et *le Nouveau Seigneur de Village.*

Dans cette dernière pièce, à la scène du banquet, M.lle Folleville a chanté les couplets suivans, qui ont été couverts d'applaudissemens :

Lyon, cité toujours fidelle
Aux descendans d'un Roi chéri,
Que de souvenirs te rappelle
Un Prince, l'image d'Henri !
Tu crois renaître en sa présence ;
Ce fut lui qui vint le premier,
Pour fixer le sort de la France,
Unir les lis à l'olivier.

De notre Roi, ce digne Frère,
Pour nous prévenant la bonté,
Du poids d'une main étrangère
Sut affranchir notre cité :
Nous choisissant dans sa prudence
Un noble et zélé protecteur,
Il nous envoya l'espérance
Et nous apporte le bonheur.

Attachés à leur industrie,
On vit toujours les Lyonnais,
Aimant leurs Princes, leur patrie,
Cultiver les arts de la paix.
Mais pour la défense du trône
Faut-il affronter le trépas ?
Que la voix d'un Bourbon ordonne,
Les Lyonnais sont des soldats.

Cette représentation a laissé de profonds souvenirs dans l'ame de tous les spectateurs. Electrisés à l'aspect du Frère

de notre bon Roi, ils se levaient avec enthousiasme dans les entr'actes, les dames, en agitant des mouchoirs blancs; les hommes, leurs chapeaux, et poussant tous ensemble les cris : *Vive le Roi! vive Monsieur!* Le Prince, qui s'était aussi levé, saluait le public avec cette grâce charmante qui lui est propre, et son air de contentement excitait de nouvelles acclamations.

S. A. R. s'est retirée à onze heures.

TROISIÈME JOURNÉE.

Lundi 19 Septembre.

A huit heures du matin, les six bataillons de la Garde nationale de Lyon étaient sous les armes : à neuf heures, toute la Garde était dans la plaine des Broteaux.

Le 24.e régiment de ligne, le 13.e de dragons, et le régiment de hussards de Monsieur, venu de Vienne, occupèrent la partie septentrionale : les Gardes nationales des trois faubourgs s'étaient pareillement rendus à la même heure au même endroit. Un nombre considérable de voitures des Fonctionnaires publics et de différens particuliers avait suivi les troupes.

La journée était superbe : la population de la ville et des faubourgs couvrait les chemins, les allées et les avenues de la plaine.

A 10 heures, S. A. R. est partie du palais en voiture et en costume de hussard.

Arrivée à l'extrémité du pont Morand, elle a quitté ses voitures et est montée à cheval.

Les cris de *Vive le Roi! vive Monsieur* se / répétaient de toutes parts.

S. A. R. avait à sa droite S. Exc. M. le Maréchal, à sa gauche, M. le lieutenant-général comte de Précy : MM. les Officiers-généraux, et ceux des Etats-majors étaient à la suite du Prince.

La Garde nationale entière, et toutes les troupes de ligne, se faisaient remarquer par leur belle tenue.

La revue de S. A. R. a commencé par la Garde nationale, infanterie;

La Garde nationale à cheval;

Le 13.e de dragons;

Le 4.e hussards, ou autrement les hussards de Monsieur. Elle s'est terminée par le 24.e régiment de ligne.

Après la revue, toutes les troupes ont défilé devant S. A. R.

La Garde nationale à pied et le 24.e régiment de ligne, sur dix files.

La Garde nationale à cheval, et les deux régimens de cavalerie, ont d'abord défilé au trot et ensuite au galop.

Ces deux régimens se sont rangés en bataille, et ont exécuté différentes manœuvres et évolutions militaires, sous le commandement du lieutenant-général Digeon, répété par les colonels de chaque corps.

L'enthousiasme était à son comble : officiers, soldats, gardes nationaux et spectateurs, n'ont cessé, soit pendant la revue, soit pendant les évolutions militaires, de faire entendre

entendre les acclamations qui avaient accompagné le Prince depuis son palais jusque sur la ligne.

S. A. R. a été extrêmement satisfaite de la bonne tenue des troupes, du bon esprit qui les anime, de la précision avec laquelle ont été exécutées toutes les manœuvres.

Elle en a hautement témoigné son contentement à tous les chefs de corps, et aux autres officiers qui entouraient sa personne.

A une heure, S. A. R. est partie des Broteaux pour aller visiter la manufacture de meubles en laine, à l'instar des Gobelins, établie au faubourg de la Guillotière, et appartenante à MM. Monterrad, Daguillon et Mehier.

S. A. R., à son arrivée à la manufacture, a été reçue par M. de Forcrand, maire de la Guillotière, à la tête de ses Adjoints et du Conseil municipal; il a présenté les associés de cette manufacture au Prince, qui a daigné les accueillir avec une extrême bonté.

S. A. R., après quelques instans de repos, a examiné les tapisseries déjà faites, et a paru satisfaite de leur exécution, de la vivacité des nuances et du bon goût des dessins; elle a remarqué principalement un meuble destiné pour le mobilier de la Couronne.

Elle s'est ensuite rendue dans l'atelier, en traversant une vaste galerie où se trouvaient réunis un grand nombre de dames, et les principaux habitans de la ville et du faubourg.

S. A. R. a vu tisser les étoffes; elle a fait plusieurs questions sur la fabrication et sur le mécanisme des métiers. MM. Monterrad ont répondu à chacune d'elles, en faisant

mouvoir les machines dans tous leurs détails, devant S. A. R., qui a été surprise du peu de temps que mettent les ouvriers à la fabrication, comparativement à ceux de la manufacture des Gobelins.

S. A. R. a examiné avec beaucoup d'attention une machine pour le lisage des dessins, récemment inventée par M. Arnaud, directeur des machines et métiers de la manufacture, et qui n'est en activité que depuis très-peu de jours.

Cette machine a beaucoup intéressé le Prince, il a été étonné de la promptitude avec laquelle se perçaient les cartons. Il a fait à cet égard un grand nombre de questions, et il a désiré savoir quel rapport existait entre ces cartons et les dessins.

MM. Monterrad ont fait remarquer que les papiers du dessin étaient barrés à angle droit dans leur longueur et dans leur largeur; que les lignes longitudinales représentaient la chaîne et les transversales, la trame; que tous les points de contact de la chaîne et de la trame étant enlevés, et la trame n'étant plus masquée par les fractions de la chaîne opposée, le dessin se trouvait sur-le-champ exécuté sans aucun obstacle.

Au moment où le Prince se disposait à partir, le sieur Estienne, mécanicien, qui a exécuté la machine inventée par M. Arnaud, que S. A. R. venait de visiter, l'a suppliée de jeter un coup-d'œil sur le modèle d'un pont en fer, d'une seule arche, dont il est l'inventeur, et qu'il avait fait transporter à la manufacture de MM. Monterrad.

S. A. R. a demandé quelles étaient les dimensions relatives; à quoi le sieur Estienne a répondu que l'arche du

pont était supposée de 300 pieds d'ouverture, et que le modèle était du 50.e de la largeur, de la longueur et de l'élévation; que quant aux parties constituantes, elles n'étaient que d'un 434.e

La construction d'un pont de cette nature a paru à S. A. R. mériter l'attention du Gouvernement.

Monsieur est retourné dans le salon d'exposition, où des couplets lui ont été chantés par M. Camyer, auditeur, neveu de M. de Forcrand.

S. A. R. a témoigné combien elle était sensible aux marques d'affection que lui donnaient les Lyonnais.

En quittant la manufacture, M. d'Albon a prié le Prince de vouloir bien monter dans sa calèche, afin que les habitans du faubourg pussent plus facilement jouir du bonheur de le contempler. S. A. R., quoique fatiguée par l'ardeur du soleil, a daigné acquiescer à cette demande: cette nouvelle marque de bonté a pénétré les spectateurs de reconnaissance, et le Prince a traversé le faubourg au milieu des acclamations accoutumées.

Les rues du faubourg étaient, comme celles de la ville, tendues de tapisseries, ornées de festons et de verdure.

S. A. R. est rentrée à son palais, où elle a trouvé une réunion considérable qui y attendait son retour.

A cinq heures, S. A. R. a reçu différentes députations, au nombre desquelles se trouvait celle du clergé de Valence. Elle a aussi reçu dans ses salons, les personnes qui désiraient obtenir la faveur de lui être présentées.

A six heures et demie, S. A. R. s'est mise à table. S. Exc. M. le Maréchal, MM. les Lieutenans-généraux comte de

Précy, Sémelé et Albert, M. le comte de Bondy, MM. les maréchaux-de-camp baron de Galliffet et Poncet, M. le comte d'Albon, Maire; M. le comte de Laurencin, Adjoint; M. de Laroue, M. le comte de Fargues, M. le marquis de Monciel, MM. les Officiers supérieurs de la garnison et ceux du 4.e hussards, ont eu l'honneur de dîner avec Monsieur.

A huit heures, le Prince s'est mis en marche pour se rendre au Grand-Théâtre, et y assister à la fête que lui offraient MM. les Officiers de la Garde nationale.

La salle était décorée et éclairée avec autant de goût que de magnificence. On lisait à travers des guirlandes de feuillage et de fleurs, ce vœu répété de tous les cœurs Lyonnais : *Vive le Roi ! vive Monsieur !* Cinq rangs de gradins formaient les premières loges, et se prolongeaient dans tout le pourtour de la salle : les dames seules étaient admises sur ces gradins.

Cette assemblée offrait un aspect vraiment enchanteur. On ne peut essayer d'en donner une idée, qu'en disant qu'on voyait dans la même enceinte tout ce qui forme le charme d'une grande réunion ; la beauté et les grâces dans tout l'éclat de la parure la plus somptueuse et la plus élégante ; le feu des diamans étincelans de toutes parts, et par-dessus tout, le plaisir qui brillait dans tous les yeux et qui remplissait tous les cœurs. Les riches étoffes dont les dames étaient vêtues sortaient toutes des manufactures lyonnaises.

Le devant des secondes et des troisièmes loges était aussi exclusivement occupé par des dames.

Les hommes étaient debout dans le centre, sur le parquet élevé au niveau des gradins des premières loges.

Un nombreux orchestre était placé à l'extrémité de la salle.

La place de S. A. R., dans l'amphithéâtre, était entourée de velours pourpre avec des crépines en or. S. A. R. a été reçue à la porte du théâtre par MM. les Commissaires de la fête, et conduite à la place qui lui était destinée. Au moment où S. A. R. a paru, toutes les dames se sont spontanément levées et tenues debout : la salle entière a retenti des transports de la joie la plus vive, qui s'unissaient aux sons d'une musique brillante.

Les airs, *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? Vive Henri IV ! Charmante Gabrielle*, ont été exécutés au milieu des applaudissemens.

S. A. R., sensible aux marques d'attachement dont elle était l'objet, témoignait sa satisfaction par des salutations réitérées avec la plus touchante affabilité.

Monsieur a quitté son siége et a fait le tour de la salle en adressant aux dames les paroles les plus gracieuses et les plus obligeantes.

S. A. R. ayant repris sa place, seize danseurs et danseuses, costumés comme au temps d'Henri IV, sont venus exécuter une danse sous les yeux du Prince.

Le bal a ensuite été ouvert par une première contredanse, formée de M.mes la Maréchale, la comtesse de Bondy, la comtesse d'Albon et la comtesse de Laurencin, et de MM. les ducs de Maillé et de Fitz-James, le comte Alexis de Noailles et le comte de Fargues.

S. A. R. s'est retirée à 10 heures et demie du soir : les danses ont ensuite continué jusqu'au jour.

QUATRIÈME JOURNÉE.

Mardi 20 *Septembre.*

S. A. R. a consacré une partie de la matinée à recevoir dans son palais diverses députations.

MM. les Curés des paroisses de la ville ont été présentés par M. Courbon, premier vicaire-général, qui a prononcé à cette occasion le discours suivant :

« MONSEIGNEUR,

» Les Curés de cette ville viennent déposer aux pieds de V. A. R. l'hommage de leur respect le plus profond, de leur dévouement le plus général, de leur soumission la plus parfaite.

» A la première nouvelle de votre retour en France, MM. les Curés accoururent avec leurs paroissiens fidèles au pied des autels en rendre grâces au Très-Haut. Ils remarquèrent avec admiration, que le jour où ils solennisaient la résurrection du Fils de Dieu, ils célébraient aussi la venue du Fils aîné de l'Eglise. S. M. n'était pas encore dans ses Etats, mais vous y étiez, Monseigneur, et vous remplissiez les fonctions de *Jean-Baptiste*. Les Curés de la ville de Lyon ont vu que tous ceux qui étaient attachés à Dieu l'étaient aussi au Roi. Il vous était réservé, Monseigneur, d'opérer la réunion entière. Vous êtes le vrai conquérant de la France ; vous battez les forteresses avec des armes invincibles ; vous jetez par-tout le feu grégeois ; nos cœurs en sont enflammés, il ne s'éteindra jamais. »

M. le comte Alexis de Noailles, aide-de-camp de Monsieur, qui avait rempli peu de temps auparavant les fonctions de Commissaire du Roi dans la 19.e division, a présenté à S. A. R. une députation de plusieurs Citoyens notables de cette ville, qui ont sollicité la faveur de faire connaître au Prince le vœu formé depuis long-temps, pour l'érection d'un Monument à la mémoire des victimes du siége de Lyon.

L'adresse etait conçue en ces termes :

« Monseigneur,

» Elever un Monument à la mémoire, et des braves qui moururent les armes à la main, pendant le siége, et des victimes qui tombèrent ensuite sous un fer assassin, est une pensée noble, généreuse, sentimentale, qui appartient à toutes les classes de la Cité : formée, nourrie dans le cœur des bons Citoyens, cette pensée y fut long-temps comprimée ; tout récemment nous avons pu la manifester ; et c'est avec une confiance intime que nous la reproduisons aujourd'hui, sous les plus consolans auspices.

» En effet, Monseigneur, au moment où la France, rendue à l'autorité tutélaire des lis, a ressenti les premières impressions d'un solide bonheur, V. A. R. s'est empressée de donner à cette ville intéressante un témoignage évident et cher de sa bienveillance ; vous avez envoyé dans nos murs un Commissaire du Roi, choisi par votre cœur, avoué par celui de votre auguste Frère, et digne enfin de sa mission. Au milieu des accens de reconnaissance et d'amour que nous faisions éclater pour notre Souverain, il a entendu le vœu formé pour les mânes de nos frères ; il s'y est montré sen-

sible, et c'est ainsi qu'il a fortifié l'espérance que nous avons conçue de réaliser ce vœu.

» Dans une enceinte assez vaste pour rassembler les ossemens épars des courageux défenseurs de l'Autel et du Trône, une Chapelle consacrée au Dieu qui pardonne, perpétuera le souvenir des plus nobles vertus, des plus affreux malheurs; et c'est sur le lieu même de ces sanglantes exécutions, qui ont désolé nos familles, que la mère et la sœur, que le fils et le frère viendront nourrir leurs regrets, et arroser de larmes la palme des martyrs. Les cœurs les plus indifférens les suivront dans cet asile de recueillement et de prières, pour s'attendrir avec eux, et tous ne s'en éloigneront qu'après s'être pénétrés davantage de cette éternelle vérité, qu'un peuple, pour être heureux, doit toujours servir avec fidélité Dieu et son Roi.

» L'Administration des Hôpitaux, propriétaire du terrain nécessaire à l'établissement, a pris, le 27 juillet dernier, un arrêté par lequel, sous le bon plaisir de Sa Majesté, elle en fait la concession à un prix modéré.

» Dans peu, une Souscription ouverte à la religieuse bienfaisance de nos Concitoyens, offrira, nous n'en doutons pas, tous les secours utiles : il s'agit de payer à la gloire, à l'honneur, à l'infortune, une dette que réclament depuis long-temps la religion et la nature. Quel Lyonnais ne se croira pas solidaire ?

» Le plan, les moyens, les travaux, l'exécution seront concertés et dirigés par des Commissaires que les Souscripteurs eux-mêmes choisiront dans leur sein.

» Mais,

» Mais, Monseigneur, ce projet n'est rien, si vous ne lui donnez la vie.

» Des chefs de famille que le même devoir, le même sentiment unissent, quelques soldats de Précy, qui partagèrent les dangers de leurs frères sans en payer aussi chèrement l'honneur, apportent à vos pieds l'expression de ce vœu, que la Cité toute entière adopte ; ils viennent y déposer aussi l'hommage des sentimens d'amour et de respect que le Roi leur inspire ; ils osent encore supplier le Prince auguste, si fier et si heureux d'être son premier sujet, de permettre qu'ils ne séparent point, dans leur dévouement, dans leur fidélité, les objets sacrés de la gloire du trône et de la félicité publique.

» Nous avons l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

» Monseigneur,

» de Votre Altesse Royale,

» Les très-humbles et très-obéissans serviteurs,

» De Savaron, Vitet, de Laroue, Boulard de Gatelier, Aynard, Morand de Jouffrey, Charrasson, Menoux, Ravier du Magny, Vincent de Vaugelas, Marc-Antoine Nolhac et Beuf de Curis. »

Monsieur a bien voulu accueillir, avec bonté et sensibilité, l'expression de ce vœu ; il a daigné dire les choses les plus honorables pour la mémoire des Héros et des Martyrs lyonnais, et a terminé par ces mots : *Il faut que la souscription projetée soit ouverte pendant mon séjour à Lyon, et je veux être le premier Souscripteur.*

Le lendemain, lorsque M. Morand de Jouffrey, l'un des signataires de l'adresse, fils de l'architecte Morand, constructeur du pont qui porte son nom, est allé prendre les ordres de S. A. R., elle lui a annoncé qu'elle souscrivait pour deux cents louis, en témoignant ses regrets de ne pouvoir faire davantage dans les circonstances actuelles.

M. le comte de Noailles a souscrit pour vingt-cinq louis.

Monsieur a visité ensuite les établissemens publics et quelques manufactures.

S. A. R. est sortie de son palais à 10 heures et demie du matin, et s'est dirigée vers l'Hôpital de la Charité, destiné à recevoir les vieillards indigens des deux sexes, et les enfans orphelins et abandonnés.

S. A. R. était attendue sur le perron de l'Eglise : l'eau-bénite lui a été présentée par M. Neyron, maître spirituel de cet hôpital. Pendant que le clergé chantait le *Domine salvum fac Regem*, Monsieur s'est mis à genoux au prie-Dieu qui lui avait été préparé au milieu du chœur.

De l'Eglise, le Prince a été conduit par MM. les Administrateurs, dans la salle du Conseil, où se trouvaient réunies un grand nombre de dames les plus distinguées : il y a été complimenté par M. le comte de Fargues, président de l'Administration des deux hôpitaux, qui lui a adressé le discours suivant :

« Monseigneur,

» Empressée de porter par-tout des consolations, Votre Altesse Royale ne pouvait oublier cet asile de l'infortune et de la douleur.

» Grâce à cette mémorable visite, la portion la plus intéressante, parce qu'elle est la plus malheureuse, de cette grande Cité, va jouir du bonheur de contempler les traits augustes du descendant de nos Rois, du Frère de notre Monarque chéri ; elle partagera l'enthousiasme qu'excite par-tout sa présence.

» Puissent les observations que V. A. R. pourra faire dans ces vastes Etablissemens, fondés par nos premiers Rois, leur mériter votre protection! Eprouvés par vingt-cinq ans de malheurs et de calamités, ils sont susceptibles de grandes améliorations ; ils en ont besoin : mais ils ne peuvent les obtenir que des faveurs du trône.

» Nous nous estimerons heureux, Monseigneur, si V. A. R. daigne être persuadée du zèle avec lequel nous administrons ces Hôpitaux. Nous aimons à y servir Dieu et le Roi ; ces devoirs n'admettent point de tiédeur, mais sont bien aisés à remplir pour des cœurs français. »

Monsieur a ensuite visité les archives, les dortoirs, les salles des enfans nouveaux-nés ; il s'est informé du régime intérieur de la maison, de ses besoins et de ses ressources, et a fait beaucoup d'autres questions qui prouvent tout l'intérêt qu'il prend à un établissement aussi précieux pour l'humanité, puisqu'il est destiné à secourir les deux extrémités de la vie, l'enfance et la vieillesse.

Le Prince a daigné adresser quelques paroles à MM. les Administrateurs, en leur témoignant qu'il était satisfait de la bonne tenue de la maison ; que ceux qui la dirigeaient ne pouvaient rien faire de plus agréable pour le Roi, que

de veiller, comme par le passé, au maintien d'un établissement aussi intéressant.

Il est inutile de répéter que par-tout où paraissait S. A. R., on entendait les cris de *Vive le Roi ! vive Monsieur !*

De l'hospice de la Charité, Monsieur est allé à celui de l'Hôtel-Dieu, ou Hôpital-général des malades; il y a été reçu de la même manière, par MM. les Administrateurs, ayant à leur tête M. le comte de Fargues, leur président.

Les Frères et les Sœurs étaient rangés autour du monument religieux érigé au milieu de la cour.

M. l'abbé Charpin, maître spirituel de cet hôpital, à la tête du clergé, en présentant l'eau-bénite à S. A. R., a eu l'honneur de la complimenter en ces termes :

« Monseigneur,

» L'incrédulité demande à Dieu des miracles : en est-il un plus grand que le rétablissement de votre auguste Famille sur le trône de ses Pères !

» Ce n'est pas tout : depuis cinq mois, les prodiges se succèdent.

» Un Roi doué, comme Salomon, de la plus haute sagesse.

» La France assise encore sur des ruines, donnant la paix à l'Europe.

» Nos vœux les plus secrets remplis, lorsque l'espérance était desséchée dans toutes les ames.

» Dira-t-on que le doigt de Dieu n'est pas marqué dans ces grands événemens ?

» Et c'est vous, mon Prince, qui, nouveau *Jean-Baptiste*, avez été envoyé pour en préparer les voies.

» Eh ! qui, plus que Votre Altesse Royale, était digne de remplir cette mission ? Qui pouvait mieux en assurer le succès ?

» Vous parûtes sur l'horizon, après de longues et épaisses ténèbres, comme l'étoile avant-courrière d'un beau jour : Salut, salut à l'Etoile du matin ! s'écrièrent les Français avec transport.

» Aujourd'hui, vous venez donner un grand et religieux exemple. Qui osera dédaigner le pauvre sur un lit de douleur, lorsque V. A. R. se fait un devoir sacré de le visiter ?

» Voilà bien les Bourbons ! le Français sans distinction fut toujours l'objet de leur sollicitude.

» Daignez, mon Prince, recevoir par mon organe, les bénédictions des malheureux que renferme cet asile de l'humanité souffrante. Que le Ciel les entende ! et la durée du trône de St. Louis sera sans fin, comme notre amour pour ses descendans. »

Monsieur a répondu :

« Vous avez raison, Monsieur, d'attribuer à la Providence divine les grands évènemens qui viennent de se passer. Prions-la continuellement de veiller sur les jours du Roi mon frère, afin qu'il puisse accomplir tous ses desseins pour le bonheur des Français. »

Monsieur s'est ensuite rendu, suivi de tout son cortége, dans la salle des séances de l'Administration, où était une

grande réunion de dames ; il y a été accueilli par les plus vives acclamations.

Les salles et les corridors étaient décorés de verdure, de fleurs, d'inscriptions, qui exprimaient la joie que sa présence inspire.

Il a visité les salles des malades et a adressé des paroles de consolations à plusieurs d'entr'eux.

S. A. R. a beaucoup admiré l'ordre, la tenue, la discipline intérieure observée dans les deux grands hôpitaux de Lyon, qui dans tous les temps ont été donnés pour modèle aux établissemens d'humanité.

Elle n'a cessé de dire les choses les plus flatteuses à MM. les Administrateurs en général et en particulier, et de leur prodiguer les justes éloges que mérite leur sage administration.

S. A. R. a répondu avec bonté à plusieurs militaires qui lui ont adressé diverses demandes. Elle a parlé à M. le comte Schmidech, chef d'escadron du 1.er régiment de hussards autrichiens, chambellan de S. M. l'Empereur d'Autriche, qui est encore retenu à l'Hôtel-Dieu de Lyon, par l'effet d'une blessure reçue au combat donné sous les murs de cette ville.

M. le comte Schmidech a prié S. A. R. de recevoir le témoignage de sa reconnaissance pour les soins qui lui ont été prodigués à Lyon.

Monsieur a encore visité la pharmacie, la cuisine et le réfectoire ; en se retirant de cet asile de l'indigence, S. A. R. a fait remettre une offrande à MM. les Administrateurs ; elle a en même temps chargé M. le Préfet et M. le Maire d'une

somme destinée à l'établissement des Dames du Refuge, et à l'hospice de l'Antiquaille.

De l'Hôtel-Dieu, S. A. R. s'est rendue à la Bibliothèque de la ville, où elle a été reçue par M. Delandine, bibliothécaire, si connu par la sagesse de ses principes à l'Assemblée constituante, et par divers ouvrages, parmi lesquels on remarque *le Tableau des prisons de Lyon*, et *le Dictionnaire historique des hommes célèbres.*

La salle contenait près de 300 personnes de distinction qui y avaient été admises sur des billets d'invitation de M. le comte d'Albon, Maire.

M. Delandine a rappelé au Prince, que S. M. Louis XVIII était venu visiter ce même établissement 35 ans auparavant. S. A. R. a daigné répondre, que son auguste Frère serait flatté d'apprendre que le souvenir de sa présence dans ce lieu n'était point effacé du cœur des Lyonnais, après un si long espace de temps. M. Delandine a ajouté à sa courte harangue quelques vers de sa composition, à la louange du Prince; nous allons les transcrire :

Lorsque, loin des Bourbons, sous la bombe homicide,
La terreur fit crouler nos antiques remparts,
Son bras, s'armant d'une torche livide,
Mit nos livres en cendre, et détruisit nos arts.
Mais bravant ses fureurs, survivant aux orages,
L'histoire est encor là : des vertus de Louis
En ce moment elle embellit ses pages.
D'un Frère idolâtré, de même en ses écrits,
Elle peindra le noble caractère,
La loyauté, l'esprit, et cette aménité
Qui console et ravit, cet heureux don de plaire
Qui grave au cœur, l'amour et la fidélité.

A nos neveux le signalant d'avance,
Par un nom à lui seul consacré pour jamais,
L'histoire doit, par préférence,
L'appeler le Prince Français.

Tous les spectateurs s'étant écriés dans leur enthousiasme : *Vive, vive le Prince Français ! Vivent les Lyonnais !* s'est écrié le Prince à son tour, avec l'accent de la sensibilité.

S. A. R. a fait le tour de la Bibliothèque, en faisant plusieurs questions relatives à l'origine de l'établissement, au nombre des manuscrits, des livres, à leur classification : à cette occasion, M. Delandine s'est empressé de lui faire hommage d'un exemplaire du catalogue raisonné des manuscrits de cette Bibliothèque, qu'il a récemment publié en trois volumes.

Le Prince s'est arrêté devant plusieurs bustes, et particulièrement devant celui de Philibert Delorme, célèbre architecte de Lyon, qui a bâti le château des Tuileries. Il a paru se souvenir avec plaisir que des mains lyonnaises avaient élevé les voûtes et les lambris qui couvrent maintenant un Roi et des Princes adorés.

S. A. R. s'est montrée un instant sur le grand balcon, d'où elle a admiré le beau site qu'on en découvre, et un horizon immense qui s'étend jusqu'aux Alpes. Elle avoit à ses côtés M. le lieutenant-général comte de Précy, qui lui indiquait les positions occupées par les Lyonnais et par les Républicains, dans la plaine des Broteaux, à l'époque du siége de notre ville.

S. A. R. est sortie de la Bibliothèque, satisfaite de l'ordre qui

qui y règne, et des sentimens unanimes d'amour et d'enthousiasme dont elle y a été l'objet.

De la Bibliothèque, S. A. R. est allée visiter les magasins de MM. Bissardon et Bony, brodeurs des plus estimés de cette ville, qui y avaient réuni les différens genres d'étoffes de soie de leur manufacture, soit en velours façonné et dorure, soit en fonds brochés et brocarts.

S. A. R. a témoigné son admiration des progrès que les manufactures de la ville de Lyon ont faits depuis quelques années.

On a mis sous les yeux du Prince des étoffes pour siéges, d'une très-grande richesse, fabriquées en soie et dorure, et artistement relevées par de magnifiques broderies : on lui a aussi présenté un très-grand nombre d'échantillons en broderie pour habits, robes et manteaux de Cour.

Mais l'objet qui a le plus particulièrement fixé l'attention du Prince, est une étoffe pour meuble, qui avait déjà été montrée à S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême. Le dessin, exécuté sur un fond pourpre-clair, présente une riche dentelle fabriquée en même temps que l'étoffe. S. A. R., en l'examinant, a dit que l'illusion était si complète, que l'on croirait que la dentelle a été appliquée sur l'étoffe après sa fabrication.

S. A. R. a visité ensuite les magasins de MM. Grand frères : elle a vu, dans le plus grand détail, des étoffes en tous genres, extrêmement riches, et qui, pour la plupart, sont destinées à l'ameublement des palais des Souverains de l'Europe. Monsieur a sur-tout admiré le perfectionnement des velours chinés, en grande largeur.

S. A. R. a fait à MM. Grand plusieurs questions sur *l'économie du travail*, *l'affinage des matières d'or et d'argent employées aux étoffes*, *sur les découvertes des couleurs solides que nous devons à la chimie*, *enfin sur le nombre des ouvriers employés par la fabrique.*

S. A. R. est ensuite retournée à son palais. Un grand nombre d'hommes et de dames distingués ont été admis à l'honneur de lui faire leur cour, et lui ont été présentés par M. le comte d'Albon, maire.

A cinq heures, Monsieur est parti du palais, dans la calèche de M. le Maire, pour aller assister à la fête et au dîner que la Ville l'avait supplié de vouloir bien accepter dans les bâtimens de Saint-Pierre.

Dès trois heures, un grand drapeau blanc, semé de fleurs de lis d'or, était arboré sur le belvédère du palais. En même temps les portes s'étaient ouvertes, et bientôt les vastes galeries, qui forment le pourtour du bâtiment, avaient été remplies par plus de 6000 personnes, dont près de 4000 Dames mises avec autant de richesse que de goût et d'élégance.

La loge du Prince était drapée de velours pourpre, et décorée des armes de France brodées en or. On avait fixé aux colonnes qui soutenaient la tenture, des trophées militaires avec la lance, l'épée, l'écu et les bannières des anciens chevaliers.

Au-dessous de la place que devait occuper S. A. R., on lisait :

Nos cœurs volent vers vous, nos regards vous demandent.

Le trône du Roi s'élevait au centre de la galerie méridio-

nale, précisément en face de celui de Monsieur. Il était placé sous un pavillon drapé d'azur, à fleurs de lis d'or, et orné des grandes armoiries de France avec leurs timbres et supports. Des trophées de chevalerie, semblables à ceux de la loge du Prince, étaient groupés de chaque côté.

On lisait au-dessous du trône :

Enfin d'un même esprit tout le peuple inspiré,
Femmes, vieillards, enfans s'embrassent avec joie,
Bénissent le Seigneur et celui qu'il envoie.

Au milieu du jardin et sur la colonne élevée en l'honneur de Madame, on avait ajouté des lances dorées, et des écus aux armes de France et au chiffre de Monsieur. Ces ornemens entouraient le bas du fût de cette colonne ; on y lisait cette inscription :

A Madame, et au digne Frère du meilleur des Rois.

Le grand escalier du palais avait été réparé à neuf et enrichi de statues avant l'arrivée de S. A. R. Des vases de marbre, remplis de fleurs, décoraient les piédestaux de chaque rampe.

La nouvelle galerie du Musée, qui n'avait pu être meublée de ses tableaux, au passage de Madame, avait été heureusement achevée pour l'arrivée du Frère du Roi.

Cent soixante Dames ou Demoiselles des familles les plus considérées de la Ville, rangées en haie, y attendaient le Prince.

S. A. R. a été reçue sur le perron du palais, par M. le Maire, MM. les Adjoints et MM. les Membres du Conseil

municipal, commissaires de la fête. M. le Maire a adressé au Prince un discours dans lequel il a exprimé de nouveau les sentimens qui animent les fidèles habitans de la ville de Lyon ; la joie qu'ils éprouvent par la présence du digne représentant de notre bon Roi ; enfin, la vive reconnaissance dont ils sont pénétrés de la faveur qu'il a daigné leur accorder en agréant le banquet et la fête qui lui ont été offerts en leur nom.

Après avoir ainsi été complimentée par M. le Maire, S. A. R. est arrivée, en passant sous les portiques et devant la statue de l'Apollon, au pied du grand escalier, où elle a été reçue par M.mes la comtesse d'Albon, la baronne de Vauxonne, de Cazenove, la comtesse de Laurencin et de Varax. M.me la comtesse d'Albon a eu l'honneur de complimenter le Prince, et de lui demander, pour elle et pour les autres Dames, la permission de lui faire les honneurs de la fête offerte par la Ville. Monsieur a répondu qu'*il se trouvait heureux au milieu des Lyonnais, et qu'il n'oublierait jamais l'accueil qu'il en recevait.*

Il a ordonné à M.me la comtesse d'Albon de marcher à côté de lui, disant qu'*elle était son conducteur.* S. A. R. a ensuite monté le grand escalier, traversé le salon des fleurs, la galerie des tableaux et une partie de la salle de Minerve, d'où elle est sortie pour se rendre à sa loge. Le Prince y a été entouré de M.mes la Maréchale, la comtesse de Bondy, la baronne Albert, les Dames de la Municipalité ; de S. Ex. M. le Maréchal, de M. le Préfet, du lieutenant-général baron Albert, de M. le Maire, des Adjoints, etc.

Le concert a commencé. Un nombre considérable d'amateurs, hommes et femmes, s'était réuni pour offrir à S. A. R. le tribut de leurs talens. On a exécuté quelques morceaux de musique des plus grands maîtres, et on a chanté des couplets.

Après le concert, Monsieur, à la prière de M. le Maire, a daigné se rendre dans une des salles du palais, où MM. Grand avaient fait monter des métiers pour la fabrication des étoffes.

S. A. R. a vu fabriquer avec le plus grand intérêt un velours façonné, fond bleu, d'une aune de largeur, sur un champ de fleurs de lis, dont le dessin représentait une allégorie au Roi.

Le travail du velours, le mécanisme du métier, ont long-temps fixé l'attention de S. A. R., qui en a demandé l'explication; elle a aussi fait plusieurs questions sur le prix de ces sortes d'étoffes, sur le salaire de l'ouvrier, et sur plusieurs autres objets tenant à la fabrication.

S. A. R. a été conduite vers un second métier, sur lequel on fabriquait en étoffes brochées le portrait de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême.

Le Prince a examiné dans tous ses détails ce nouveau métier.

L'ouvrier ayant achevé sa fabrication et déroulé l'étoffe, S. A. R. a vu avec la plus grande surprise, et avec un plaisir qu'elle a hautement témoigné, les traits chéris de S. A. R. Madame, qu'elle a trouvé très-ressemblans et d'une

parfaite exécution ; elle en a témoigné à MM. Grand sa satisfaction dans les termes les plus flatteurs.

Monsieur a ensuite fait le tour des galeries et de la grande cour. Les acclamations qu'il avait excitées à son entrée, se sont renouvelées avec cet enthousiasme qu'il a constamment produit par-tout où il a porté ses pas. Dans ce moment, un aérostat figurant le globe des armes de France, s'est élevé majestueusement dans les airs. Il a bientôt après été suivi d'un second.

On a entendu pendant la fête, un mot qui mérite d'être rapporté : un citoyen remarquant que le Prince s'entretenait avec M. d'Albon, s'écria dans un transport d'amour : *Voyez ce bon Prince, comme il cause familièrement avec notre Maire; c'est comme s'il nous parlait à tous.*

S. A. R., rentrée dans le Musée, est venue prendre place au festin qu'elle avait bien voulu accepter. Le grand couvert était dressé dans la salle de Minerve. La Déesse tenait d'une main une branche de lis, et de l'autre une couronne de lauriers. Des festons de fleurs ornaient le piédestal de la statue. A droite et à gauche, sur la cloison circulaire, à l'extrémité de la salle, on avait placé des enseignes emblématiques, à la louange des Bourbons.

Les tables antiques en bronze, qui nous ont transmis la harangue de *Claude* au Sénat Romain, pour faire obtenir aux Lyonnais le droit de cité, avaient été placées au Musée le jour de l'arrivée du Prince ; elles étaient scellées dans le mur à la gauche de S. A. R. ; on lisait au-dessus l'inscription suivante :

Le 17 Septembre 1814,
Jour de l'entrée à Lyon de S. A. R.
Charles-Philippe de France, Monsieur, Frère du Roi,
Ces Tables d'airain, trouvées en 1529, ont été placées
dans ce Musée, commencé sous la Mairie de
N.-M.-J.-C. Fay, Comte de Sathonnay,
et achevé sous celle d'André Suzanne,
Comte d'Albon.

Vis-à-vis ce monument précieux, cet antique titre de noblesse de la Ville de Lyon, puisqu'il comporte dix-neuf siècles, on avait composé un riche trophée avec des armes du seizième siècle, du travail le plus achevé. Ces différentes pièces étaient les mêmes que celles qui avaient été portées devant le Prince, à son entrée dans la ville.

Au centre de la table, deux lions d'or soutenaient une corbeille d'or remplie de fleurs.

A droite et à gauche, et sur la même ligne, on voyait deux citadelles. On lisait au-dessus de la porte de celle de droite : *Lyon, cité fidèle ;* et sur celle de gauche : *Château de l'amour des Bourbons.*

Le Prince ayant pris place au banquet, M. le comte d'Albon, maire, s'est tenu debout derrière S. A. R., et a réclamé l'insigne faveur de la servir à table. Il a insisté plusieurs fois auprès de S. A. R. pour obtenir cette grâce ; ce n'est qu'au troisième ordre du Prince, qu'il a pris place au dîner.

Les autres personnes que S. A. R. a daigné admettre à

sa table, ont été MM. le Maréchal, le comte de Puységur, le duc de Maillé, le duc de Fitz-James, le comte de Bruge, le comte de Noailles, le vicomte de la Roche-Aymon, le marquis de Monciel; les lieutenans-généraux Albert, comte de Précy, Sémelé et Digeon; M. le Préfet, MM. les maréchaux-de-camp Ducasse, Cochois et Poncet; MM. le vicomte de Beaune, le marquis de Bouzoles, le marquis de Monspey, le baron de Galliffet, d'Ambérieux, Aynard, Godinot et Grand; et M.mes la Maréchale, la comtesse de Bondy, la comtesse d'Albon, la comtesse de Précy, la baronne Albert, la baronne de Vauxonne, de Cazenove, la comtesse de Laurencin, de Varax et Poncet.

MM. les Adjoints ont eu l'honneur de servir S. A. R. à table.

Au dessert, les citadelles ont été enlevées, et ont laissé voir, d'une part, la Ville de Lyon un genou en terre et dans l'attitude de rendre grâces à Dieu du bonheur de revoir le Frère de son Roi. On lisait à ses pieds ce quatrain :

Je te rends grâce, ô Providence !
Du prix que ta bonté donne à ma vive foi;
J'ai reçu la Fille de France,
Et j'admire en ce jour le Frère de mon Roi.

De l'autre côté, l'Amour des Bourbons se montrait offrant une couronne de fleurs au Prince; on lisait sur une tablette qu'il tenait de la main gauche :

Grand Prince! la Cité fidèle
Garda pour les Bourbons toujours la même ardeur;
Proscrit, j'osai chercher un asile auprès d'elle,
Et je le trouvai dans son cœur.

Des

Des *vivat* à toute la Famille royale ornaient les sucreries du dessert, etc. etc.

Les dames ont été admises à circuler autour de la table, pour jouir de la présence de S. A. R.

Pendant le repas, trois demoiselles ont chanté les couplets suivans, de M.me Mondet, musique de M. Dalla Torre :

O vous, dont l'auguste présence
Vient embellir notre séjour,
Recevez avec indulgence
Et notre encens et notre amour.
Daignez sourire à cette ivresse
Qui fait palpiter notre cœur.
Le doux regard de Votre Altesse
Nous fait connaître le bonheur.

Des lys la bannière sacrée
Aux yeux étale sa blancheur.
Louis, dans la France éplorée,
Vient de ramener le bonheur.
Bourbons, Famille révérée,
Nous voulons mourir sous ta loi.
Vive Son Altesse adorée !
Vive le Roi ! Vive le Roi !

Après le dîner, Monsieur est passé dans les salons, où il a pris le café, qui lui a été présenté par M. le Maire, sur un plat de vermeil. Il s'est ensuite montré au balcon qui donne sur la place des Terreaux, pour jouir de la belle illumination de l'Hôtel-de-Ville et des maisons qui environnent cette place, et satisfaire en même temps la juste impatience d'un peuple avide de le contempler.

S. A. R. étant venue reprendre place à sa loge, a trouvé la cour, les grandes galeries et les salons magnifiquement éclairés : elle a bien voulu permettre que les danses commençassent.

Pendant toute la fête, S. A. R. a fait l'honneur à M. le comte d'Albon, maire, de l'admettre à ses côtés. Au dîner, M.me la comtesse d'Albon a été placée par le Prince lui-même, à sa droite.

A dix heures, S. A. R. s'est retirée. Elle a été accompagnée par M. le Maire, MM. les Adjoints et MM. les membres du Conseil municipal, Commissaires de la fête, dans le même ordre que celui suivi à son entrée.

M.mes la comtesse d'Albon, la baronne de Vauxonne, de Cazenove, la comtesse de Laurencin et de Varax, s'étaient rendues à la porte du dernier salon; et là, M.me la comtesse d'Albon, portant la parole, a adressé au Prince des remercîmens de l'honneur qu'il avait fait à la Ville, en agréant cette fête. S. A. R. a daigné lui témoigner avec sensibilité toute la satisfaction qu'elle éprouvait.

Après le départ de S. A. R., la fête a continué; on dansait à-la-fois sur le parquet du jardin, dans la salle de la Bourse et dans les salons; la gaîté, la joie la plus pure présidaient à cette réunion qui ne pouvait être plus brillante. Tous les cœurs étaient dans l'ivresse du bonheur; et l'arrivée du jour a pu seule mettre fin aux plaisirs de cette nuit mémorable.

CINQUIÈME JOURNÉE.

Mercredi 21 Septembre.

S. A. R., sur la demande qui lui en a été faite, a autorisé la réunion auprès d'elle, de ceux des habitans qui ont concouru à la défense de la ville, pendant le siége mémorable soutenu en 1793, lorsque les Lyonnais déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient plus la Convention nationale.

A la tête de cette réunion se trouvait M. le lieutenant-général comte de Précy, général en chef des Lyonnais à cette époque célèbre, où huit à dix mille habitans, sans connaissance dans l'art militaire, résistèrent pendant 63 jours, dans une ville ouverte de toutes parts, à une armée de près de 80 mille hommes, à un bombardement affreux, et à la famine la plus cruelle.

Les restes des Officiers qui commandaient à Lyon, et les Membres des Administrations civiles de ce temps, ayant à leur tête M. Courbon de Montviol, dernier président du Congrès départemental, se sont rassemblés dans une salle de l'Archevêché : les autres se sont rangés sur plusieurs lignes, depuis la porte du palais jusqu'à la place de Roanne.

S. A. R. est sortie de ses appartemens à 10 heures du matin : elle a parcouru successivement tous les rangs, et a adressé par-tout des paroles obligeantes, témoignant combien elle aurait désiré partager les dangers et les

malheurs que la Ville a éprouvés à cette époque, pour la défense de la cause royale.

Monsieur a distingué particulièrement les sieurs Madinier et Gingenne, le premier, commandant de la Garde nationale le 29 mai 1793, le jour où la ville de Lyon secoua le joug de la Convention; le second, d'abord chef de bataillon, et ensuite colonel pendant le siége, où il perdit une jambe à la défense du poste de la Croix-Rousse, auquel il laissa son nom. S. A. R. a décoré elle-même ces deux braves de la croix de St-Louis.

Le pont, la rue de l'Archevêché, le quai et les rues environnantes étaient remplis d'une multitude qui faisait sans cesse éclater les transports de sa joie à l'aspect du Prince. En rentrant au palais, après cette revue, S. A. R. a été abordée par un groupe d'enfans. L'un d'eux, Emile Sain de Vauxonne, en présentant une fleur de lis, a dit :

L'aimable et noble lis est notre fleur chérie;
De notre âge innocent elle offre la candeur :
Pour nous elle embellit l'aurore de la vie,
Et d'un doux avenir présage le bonheur.

« Le bonheur, oui, mes petits amis, a daigné répondre » le Prince, je vous le promets. »

Monsieur devait aller voir le même jour le confluent du Rhône et de la Saône, au pont de la Mulatière, et les travaux Perrache; mais le vent du midi s'étant élevé avec violence, n'a pas permis d'exécuter ce projet.

Sur l'invitation qui lui en a été faite par M. le Maire, S. A. R. a daigné visiter les travaux commencés à la berge du Rhône, depuis la porte de St-Clair, jusqu'à l'entrée du

faubourg dépendant de la commune de Caluire, ainsi que la plantation d'arbres, exécutée le long du cours d'Herbouville. Le Prince s'est arrêté quelques instans dans le salon que le sieur Gayet, brasseur de bière, a établi le long de la grande route.

Ce salon, par sa vaste étendue, son architecture, sa hauteur et ses décorations, est un des plus beaux que l'on connaisse dans ce genre. S. A. R., qui l'a parcouru, ainsi que la terrasse et les jardins, a permis qu'il portât désormais le nom de *Monsieur*, *comte d'Artois*, et a autorisé le propriétaire à y placer une inscription qui rappellera l'honneur qu'il a reçu par la visite de S. A. R.

De-là, Monsieur s'est rendu au palais des Arts, où M. le Maire a eu l'honneur de lui présenter M. Artaud, savant antiquaire; MM. Richard et Revoil, peintres, connus par plusieurs ouvrages qui ont fixé les regards des connaisseurs, aux diverses expositions du Louvre; et M. Cochet, architecte renommé.

S. A. R. a été reçue et complimentée sous les portiques, par M. Artaud, directeur du Conservatoire, à la tête de MM. les professeurs, et entouré des élèves de l'école des Beaux-Arts.

M. Artaud s'est exprimé en ces termes :

« Monseigneur,

» Ce jour est encore pour nous un jour de fête. L'honneur que V. A. R. daigne nous faire en visitant le Musée de Lyon et nos Cabinets particuliers, met le comble à la joie que nous a inspiré son auguste présence. Nous nous

rappellerons sans cesse avec le sentiment d'une reconnaissance profonde, que le descendant de François I.er et de Louis XIV, a bien voulu jeter un regard sur nos travaux : heureux si V. A. R. les trouve dignes de son attention, et si elle daigne le prouver en honorant de sa protection particulière l'établissement qui a été confié à nos soins. »

S. A. R. a répondu :

« Je vous promets que mon Frère et moi y prendrons le plus grand intérêt. »

En traversant les portiques, le Directeur lui a fait remarquer les monumens d'antiquité qui y sont rangés.

S. A. R. est passée dans le salon des fleurs, et successivement dans la galerie des tableaux et dans la salle des antiques ; elle a examiné dans le plus grand détail les richesses que ces trois pièces renferment ; elle a vu sur-tout avec intérêt les Tables de Claude, placées dans cette dernière salle.

Le Prince a visité ensuite le cabinet de M. Fleury Richard, où sont les tableaux de ce peintre, déjà connu par plusieurs beaux ouvrages : elle a considéré principalement son tableau d'*Anne de Montmorency*, celui de *Madame de la Vallière, se jetant aux genoux de l'abbesse des Carmélites.*

Au moment où S. A. R. allait sortir, M. le comte d'Albon lui a présenté M. Berenger, de l'Académie. Cet homme de lettres a fait hommage au Prince, d'un Ouvrage de sa composition, intitulé : *Ecole historique et morale du Soldat et de l'Officier*, enrichi d'un *Précis du Soldat chrétien*, par le célèbre abbé Duguet, de Montbrison. L'auteur a sollicité

la réimpression et la révision de ce livre, adopté avant la révolution par presque toutes les Ecoles royales militaires.

Monsieur a reçu avec bonté cet hommage, et a daigné adresser à M. Berenger, des paroles obligeantes.

S. A. R. a visité aussi le cabinet de M. Artaud, renfermant des antiquités; M. Artaud lui a fait hommage d'un exemplaire de son Ouvrage sur la *Mosaïque des jeux du Cirque*, qu'elle a bien voulu agréer. De-là, S. A. R. s'est rendue à l'Ecole de dessin, où elle a remarqué les ouvrages des élèves qui ont été couronnés l'année dernière; elle est entrée dans le cabinet de M. Grobon, professeur de l'Ecole, où elle a examiné ses tableaux, et s'est surtout arrêtée devant celui qui représente une *Vue de Lyon, du côté de l'Eglise cathédrale et de l'Archevêché.*

Elle est passée dans le cabinet de M. Revoil, professeur de peinture, et elle y a vu une esquisse du *Tableau de Bayard*, le tableau du *Tournois de Duguesclin*, un autre de *Henri IV, jouant avec ses enfans;* un autre du *Rachat des Prisonniers par les Pères de la Merci*, et plusieurs autres productions de ce peintre renommé.

A sa sortie de l'Ecole, l'un des élèves, M. Dussourd, a adressé un compliment, en vers, à S. A. R., auquel elle a répondu avec bonté.

Du bâtiment de St-Pierre, le Prince s'est rendu au Jardin Botanique, où M. le Maire lui a présenté M. Dejean, directeur.

Au-dessus de la rampe du grand escalier, avait été élevé un arc de triomphe, dont les colonnades étaient ornées de fleurs et de verdure : le chiffre du Prince, en fleurs bleues

et blanches, était placé dans un médaillon, et on lisait au-dessous une courte inscription, propre à rappeler le bonheur que fait éprouver aux Lyonnais la présence de S. A. R.

A droite et à gauche de l'entrée du Jardin, les murs étaient couverts de tapisseries.

Un mât était placé sur la demi-lune, et les arceaux étaient tapissés et ornés de décorations autour de leur cintre.

S. A. R. a été reçue à l'entrée par M. Dejean, directeur du Jardin; elle s'est arrêtée quelques instans devant le buste de l'abbé Rozier, et s'est promenée dans le Jardin, en faisant un grand nombre de questions à M. le Directeur.

Les cris de *Vive le Roi! vive Monsieur!* qui avaient accompagné S. A. R. depuis son départ de l'Archevêché, et dans les divers lieux qu'elle a parcourus, ont alors redoublé. Les acclamations des habitans des maisons voisines qui donnent sur le Jardin, et des personnes qui s'y étaient rendues d'avance pour voir le Prince, se confondaient avec celles de la foule qui l'a constamment suivi.

S. A. R. est rentrée à son palais.

A cinq heures, elle a daigné recevoir chevaliers de l'ordre royal et militaire de St-Louis, les anciens militaires dont la nomination a été annoncée officiellement par le *Moniteur*.

Cette cérémonie, à-la-fois religieuse et imposante, a eu lieu en présence d'un grand nombre de dames. Lorsqu'elle a été terminée, S. A. R. a reçu les personnes qui désiraient lui faire leur cour. Elle s'est ensuite mise à table, où elle a daigné admettre M. le Maréchal, MM. les lieutenans-généraux comte de Précy, Sémelé et Albert; M. le comte de

Bondy, Préfet; MM. les maréchaux-de-camp Poncet et Cochois, M. le comte d'Albon, Maire; MM. de Sainneville et de Varax, adjoints; MM. de Laroue et le comte de Fargues, MM. les Officiers supérieurs des troupes de la garnison et du 4.e hussards, et M. Godinot, négociant, que M. le Maire avait été chargé d'y inviter.

A huit heures, Monsieur s'est rendu au spectacle, où il a trouvé la même affluence que la première fois.

A l'arrivée de S. A. R., de vifs applaudissemens se sont fait entendre; toutes les dames se sont levées, en joignant leurs acclamations à celles des autres personnes que pouvait à peine contenir la salle.

Après la première explosion d'un enthousiasme si naturel, M.lle Mars, première actrice du Théâtre-Français, a paru sur le bord de la scène, et lorsque le calme a été rétabli, elle a récité, d'une voix émue, les vers suivans, que venait de composer M. Tezenas, auteur de ceux qui ont été adressés, dans le même lieu, à S. A. R. Madame, le 7 août dernier :

Tu respires, Lyon!... Au fracas des tempêtes
Succède l'éclat d'un beau jour.
Un Bourbon anime nos fêtes,
Et son cœur est sensible à nos accens d'amour.
Prince, après une longue absence,
De nos fleuves enfin tu visites les bords.
Depuis trois jours, la Providence
Epanche sur nous ses trésors;
Depuis trois jours, un peuple immense
Ne peut suffire à ses transports.

De ce peuple éperdu rien n'arrête l'ivresse;
Cent mille citoyens accourent sur tes pas;
Avides de te voir, ils te cherchent sans cesse,
Et leur zèle empressé ne se ralentit pas.
Prince, les Lyonnais garderont ta mémoire.
Ces murs sont encor pleins de braves défenseurs.
Nous combattions jadis dans les champs de la gloire;
Sous tes yeux, nos efforts auraient été vainqueurs!
Tu trouveras par-tout ce concert unanime.
Arrachés au sceptre du crime,
Pour chanter les Bourbons nous confondons nos voix:
Bourbons, reparaissez sur le trône des Rois!
Rejetons de Henri, la France vous adore!
Elle oublie avec vous les maux qu'elle a soufferts;
Vous avez pour jamais affranchi l'univers,
Et nos derniers neveux vous béniront encore!

Le Prince a paru écouter avec une attention marquée ces vers qui renferment la véritable expression des sentimens des Lyonnais. De nouveaux applaudissemens ont fait retentir pendant long-temps toutes les parties de la salle.

M. Tezenas a eu l'honneur d'être présenté à S. A. R. dans sa loge, et de lui faire hommage des vers qu'on venait de réciter. Le Prince a daigné lui en témoigner toute sa satisfaction.

On a joué l'*Epreuve nouvelle* et *Jean de Paris*. A la seconde pièce, les couplets suivans ont été chantés : les paroles sont de M. Cartoux, la musique, de M. Dalla Torre. On a fait répéter le troisième.

Suivant le chemin de l'honneur,
Lyon poursuivait la Victoire;
Mais le Sort, jaloux de sa gloire,
De son bras trahit la valeur.

Dans le revers jamais timide,
Il vit ses malheurs sans effroi.
Son Dieu, son honneur et son Roi
Enflammaient son ame intrépide.

Lyon voyait dans l'avenir
La félicité de la France;
Le Ciel comble son espérance,
Et ses maux viennent de finir.
Dans un noble orgueil il s'écrie,
Plein d'amour, de zèle et de foi :
Pour mon Dieu, l'honneur et mon Roi,
Mon bras a servi la Patrie.

Prince chéri, de vos malheurs
Que notre amour vous dédommage;
Que ces sentimens soient le gage
De l'affection de nos cœurs!
Nous bénissons votre puissance,
Le devoir nous en fait la loi.
Servir Dieu, l'honneur et son Roi,
C'est le noble cri de la France.

En sortant du spectacle, S. A. R. est allée passer quelques instans à l'hôtel de M. le Maréchal, qui y avait réuni un certain nombre de dames pour danser : Monsieur s'est retiré ensuite dans son palais.

SIXIÈME JOURNÉE.

Jeudi 22 Septembre.

S. A. R. Monsieur est parti de Lyon à 6 heures du matin, pour aller visiter la ville de St-Etienne, célèbre par sa manufacture d'armes, ses rubans et sa quincaillerie. S. A. R. a été accompagnée dans ce voyage par S. Exc. M. le Maréchal et par un grand nombre des personnes les plus distinguées de la ville.

La Garde nationale à cheval a escorté le Prince jusque près de Rive-de-Gier.

SEPTIÈME JOURNÉE.

Vendredi 23 Septembre.

M. le Maire a annoncé, par un avis affiché dès le matin, le retour à Lyon de S. A. R. Cet avis était conçu en ces termes :

« Le Maire de la ville de Lyon s'empresse d'annoncer aux habitans de cette Ville, que S. A. R. Monsieur, Frère du Roi, sera ce soir de retour à Lyon, entre trois et cinq heures, du voyage qu'elle vient de faire à St-Etienne. Elle rentrera à Lyon par le pont de la Mulatière, l'allée Perrache, le cours du Midi, les rues Vaubecour, de l'Arsenal et du Plat, le pont de l'Archevêché et la rue de ce nom.

» Après son dîner, elle ira au spectacle où l'on donnera, d'après son ordre, *Œdipe* et *les Rendez-vous Bourgeois.* S. A. R. se rendra au Théâtre par le pont, les quais de la Saône, l'Herberie, les rues St-Côme et St-Pierre, la place des Terreaux et la rue Lafont. Elle retournera à son palais par la même route.

» Les habitans des rues, places et quais par lesquels doit passer S. A. R., sont invités à illuminer les façades de leurs maisons.

» Habitans de Lyon, continuez à manifester, pour le Prince chéri qui vient nous consacrer encore quelques instans, ces sentimens d'amour, de respect, de dévouement, et d'attachement qui sont dans vos cœurs, que vous avez su si bien lui exprimer, et qu'il a daigné apprécier.

» Redoublez, s'il est possible, de zèle et d'enthousiasme à sa rentrée dans notre ville. Il vous porte dans son cœur; méritez donc de plus en plus son affection, et jouissez, pour lui renouveler l'hommage de votre fidélité et de votre reconnaissance, de ces nouveaux momens trop courts, sans doute, au gré de vos vœux et de vos désirs, et dont il veut bien disposer en votre faveur. »

A deux heures et demie, le canon a annoncé le retour du Prince.

M. le comte d'Albon, Maire, et MM. les Adjoints, étaient allés à la rencontre de S. A. R. jusqu'au pont de la Mulatière.

Une grande partie de la population de Lyon s'était portée fort loin hors de la ville, sur la route de St-Etienne. Quoi-

qu'il ne se fût écoulé qu'un jour depuis le départ du Prince, la foule qui se pressait pour le revoir était si grande, qu'on eût dit que c'était sa première entrée dans la ville. Depuis le pont de la Mulatière, les acclamations de la joie la plus bruyante l'ont suivi jusqu'au palais de l'Archevêché.

Monsieur y était attendu par un nombre considérable de personnes les plus distinguées de la ville, qui s'étaient réunies pour avoir l'honneur de le saluer à son arrivée.

Le Prince, en traversant les salons, a daigné adresser plusieurs fois la parole à M. le Maire, en lui exprimant combien il était satisfait de se retrouver au milieu des fidèles Lyonnais.

S. A. R. a admis à dîner avec elle les Généraux de la division, quelques Officiers supérieurs de la garnison; MM. le comte de Beaune, le marquis de Monspey, le marquis de Bouzole, le comte de Précy et Sémelé, lieutenans-généraux; le baron de Galiffet, Poncet et Cochois, maréchaux-de-camp; M. le comte de Bondy, préfet; M. le comte d'Albon, maire; MM. de Sainneville, de Cazenove; le comte de Laurencin et de Varax, adjoints; MM. Frèrejean, Brolemann aîné, Godinot et Bissardon, négocians.

A huit heures, S. A. R. s'est rendue au Grand-Théâtre, où on a joué *Œdipe à Colone* et *les Rendez-vous Bourgeois.*

Il semblait que la foule était encore plus grande que les jours précédens, et on aurait cru la chose impossible. Le Prince, qu'une courte absence avait séparé des Lyonnais pendant près de deux jours, leur était rendu; mais on savait que l'instant de son départ s'approchait; on savait que bientôt il devait nous quitter pour visiter les contrées méridionales

du royaume ; et on saisissait avec empressement les dernières occasions de jouir de sa présence. Les loges étaient remplies de dames dans tout l'éclat de la parure et de la beauté, et l'enthousiasme universel ne pouvait être plus vif. Toutes les loges présentaient, comme les jours précédens où S. A. R. avait honoré le théâtre de sa présence, le coup-d'œil le plus enchanteur, par la mise élégante et variée des dames ; toutes les parties de la salle étaient entièrement garnies de spectateurs.

L'opéra d'*Œdipe*, si fécond en allusions aux malheurs de notre bon Roi, qui trouva ses plus douces consolations dans la piété filiale de l'*Antigone française*, ne pouvait manquer de fournir aux spectateurs de fréquentes occasions de manifester l'enthousiasme dont ils étaient animés. Le nom chéri de la Princesse a été prononcé avec transport, et les cris de *Vive le Roi ! vive Monsieur ! vive Madame !* se sont échappés à-la-fois de tous les cœurs.

Dans la pièce des *Rendez-vous Bourgeois*, on a chanté plusieurs couplets qui exprimaient les regrets de la ville de Lyon, sur l'éloignement du Prince qu'elle avait en ce moment le bonheur de posséder. Le dernier couplet, surtout, par lequel les Lyonnais supplient S. A. R. de porter au pied du trône l'expression de leurs sentimens, a été redemandé à grands cris, et couvert d'applaudissemens réitérés.

Pour réparer tous leurs malheurs,
De ses Sujets Monarque et père,
Louis a remis à son Frère
Le soin d'en essuyer les pleurs.

De remplir un si doux message
Son cœur généreux est flatté ;
Le désir l'appelle et l'engage ;
L'empressement et la bonté
Sont les compagnons du voyage.

Au bruit des plus nobles transports,
Le Rhône a vu sur son rivage
Ce Prince, honorant le courage,
En récompenser les efforts.
Ses faveurs marquent son passage ;
Sa présence enivre, et son cœur
Console des maux qu'il partage.
Lyon, ta joie et ton bonheur
Seront les fruits de son voyage.

D'une Cité, qui de sa foi
Offre pour garant son histoire,
Prince, conservez la mémoire,
Pour peindre son amour au Roi.
Lorsqu'à notre dernier hommage
Vont succéder de longs regrets,
Que jouissant de votre ouvrage,
Nos sentimens et vos bienfaits
Soient les souvenirs du voyage !

S. A. R. s'est retirée à onze heures du soir.

HUITIÈME JOURNÉE.

Samedi 24 Septembre.

S. A. R. avait fixé son départ à deux heures, pour se rendre à Vienne en Dauphiné.

Dès le matin, M. le Maire avait fait afficher l'Avis suivant :

« S. A. R.

« S. A. R. ne recevra point dans la matinée d'aujourd'hui. Elle partira à cheval de son palais, à deux heures précises, passera par le pont de l'Archevêché, la rue et la place de Louis-le-Grand, le quai Monsieur, et le pont de la Guillotière. Les voitures de S. A R. iront l'attendre à l'extrémité du faubourg.

» Habitans de Lyon, si le Prince chéri que vous avez eu le bonheur de posséder s'éloigne de vous, croyez qu'il conservera dans son cœur le souvenir des Lyonnais.

» Il vous a promis de vous recommander à son auguste Frère, et ses promesses seront remplies. Aidée de sa puissante protection, votre Ville reprendra bientôt sa splendeur, vos ateliers leur activité; le commerce languissant renaîtra avec l'olivier de la paix.

» Comptez sur l'affection de ce Fils des Rois, que distinguent si éminemment ses rares qualités : comptez aussi que vous trouverez en lui un intercesseur bienveillant, pour que la vérité parvienne jusqu'au pied du trône.

» La Cité fidèle qui versa son sang pour son Roi, qui fut désignée par ses Princes pour être la première où ils devaient arborer le drapeau blanc, sera toujours, n'en doutez point, l'objet de leur prédilection. »

S. A. R. a passé une partie de la matinée à travailler avec MM. les Officiers de sa maison.

A dix heures, elle a bien voulu accorder audience à quelques personnes qui avaient sollicité cette faveur.

A onze heures, elle a fait appeler M. le Préfet et M. le Maire, et leur a donné connaissance des grâces et des faveurs

qu'elle a bien voulu accorder, savoir : à M. le Préfet, pour diverses personnes du département; à M. le Maire, pour MM. les membres du Conseil municipal, pour la Garde nationale, pour divers administrateurs, manufacturiers, négocians; et pour M. Courbon de Montviol, ancien magistrat, jurisconsulte estimable, qui, à l'époque du siége, avait été le dernier chef de l'administration civile de cette ville.

S. A. R. a même daigné permettre qu'il lui fût adressé plusieurs nouvelles demandes, dont quelques-unes ont été accueillies avec une extrême bonté. M. le Maire a aussi obtenu la promotion de MM. le baron de Vauxonne et de Sainneville, adjoints, au grade d'Officiers de la Légion-d'honneur; les autres nominations sont celles ci-après :

Légion-d'Honneur.

MESSIEURS,

Giraud de St-Trys, membre du Conseil municipal de Lyon.
Falsan aîné, *idem.*
Artaud de la Ferrière, *idem.*
Arlès, *idem.*
Aynard, *idem.*
Boulard de Gatellier, *idem.*
Masson-Mongez, *idem.*
Peclet, *idem.*
P. Luylier, secrétaire-général de la Préfecture.
Delaval, chef de bataillon de la Garde nationale.
Rouher, *idem.*
Bonnerive, *idem.*
Gonon, capitaine de la Garde nationale.

Rougnard, capitaine de la Garde nationale.
Mondet, *idem.*
De Fleurieu, de la Garde nationale.
Dugas, *idem.*
Le comte de Charpin, capitaine de la Garde nat.le à cheval.
Henri des Tournelles, *idem.*
Le baron d'Albon.
Frossard, syndic des agens de change.
Peyron, du Tribunal de commerce.
Boisse, Juge-de-paix du canton de St-Symphorien.
Courbon de Montviol, ancien avocat du Roi.
Bredin, directeur de l'Ecole royale vétérinaire.
Des Roys, directeur du télégraphe.
Camille Jordan.
Artaud, directeur du Musée.
Revoil, artiste.
Fleury Richard, artiste.
De Latombe, ingénieur des ponts et chaussées.
Kermingant, *idem.*
Conrad, *idem.*
Godinot, administrateur des hospices.
Théodore Perret, *idem.*
Bissardon, ancien administrateur des hospices.
Jars, maire d'Ecully.
Chirat, maire de Souzy.
Hodieu, secrétaire en chef de la Mairie de Lyon.
Barbier, chef de bataillon.
Coubayon, capitaine.
De Boissieux, chef de bataillon.

Rubichon.
Franchet-Desperey.
Bertaut du Coin.
Dumas, manufacturier.
De la Plagne, de Montbrison.

Croix de St-Louis.

MESSIEURS,

De St-Ceran, de la Garde nationale.
Madinier.
Gingène.

Le Prince a ensuite daigné admettre à une audience particulière, M. le Maire, qui a entretenu S. A. R. sur plusieurs objets d'intérêt public.

A une heure, M. le Maire a de nouveau été introduit avec M. le baron de Vauxonne, premier adjoint, dans le cabinet de S. A. R. Ils ont eu l'honneur de remettre au Prince un mémoire contenant diverses demandes formées par le Conseil municipal.

M. le comte d'Albon et M. le baron de Vauxonne, ont particulièrement supplié S. A. R., d'être auprès de S. M. l'interprète du désir des Lyonnais, de voir le Gouvernement poursuivre les remblais et autres travaux commencés dans la presqu'île Perrache, pour y élever un palais de résidence royale. Les développemens qu'ils ont donnés à ce sujet, ont paru fixer l'attention du Prince; il a daigné assurer qu'il mettrait sous les yeux du Roi les demandes faites au nom de la ville de Lyon. « Le vœu de S. M. et le mien, a dit

S. A. R., avec l'accent le plus touchant, seront toujours de distinguer et de reconnaître tout ce qu'a fait la ville de Lyon pour la cause des Bourbons. »

S. A. R. est ensuite passée dans ses salons, où se trouvaient réunis les Autorités, les Fonctionnaires publics, un grand nombre d'officiers et de dames, dans le nombre desquelles on distinguait M.me la comtesse de Bondy, la comtesse d'Albon, la baronne de Vauxonne, de Cazenove, la comtesse de Laurencin et de Varax.

S. A. R. a parlé à tous avec cette bonté et cette affabilité qui lui sont si naturelles.

M. Morand de Jouffrey, membre du Conseil municipal, a profité de cet instant pour annoncer au Prince, que, d'après ses ordres, la souscription relative au monument des Broteaux, était ouverte : il a eu l'honneur de présenter à S. A. R. quelques exemplaires du Prospectus, en la remerciant d'avoir bien voulu souscrire la première.

Monsieur a répondu avec l'expression d'une vive sensibilité, et a terminé en donnant l'assurance que le Roi son Frère saisirait toutes les occasions de venir au secours de sa bonne ville de Lyon, et d'effacer, autant qu'il lui sera possible, les traces des maux qu'elle a soufferts.

Un instant avant le départ de S. A. R., M. le comte d'Albon a présenté au Prince une députation de la ville de Neuville-sur-Saône, à la tête de laquelle se trouvait M. Buisson, notaire et maire de cette ville, qui a eu l'honneur de complimenter S. A. R.

A deux heures, Monsieur est sorti à cheval du palais ;

aussitôt qu'il s'est montré au public, les acclamations les plus vives se sont fait entendre de toutes parts. Un peuple immense, animé d'un seul désir, celui de la conservation des jours précieux de S. A. R., remplissait les rues, et formait le vœu le plus ardent de revoir bientôt ce Prince chéri dans nos murs. Les cris de *Vive le Roi! vive Monsieur!* l'ont accompagné jusqu'à sa sortie de la ville.

M. le comte d'Albon, maire; MM. les Adjoints et MM. les Membres du Conseil municipal étaient allés attendre S. A. R. à la porte de la Guillotière. M. le Maire lui a adressé le discours suivant :

« Monseigneur,

» Nous venons mettre aux pieds de V. A. R., avec un dernier hommage de respect et d'amour, le tribut de notre reconnaissance.

» Daigne le Ciel protéger l'auguste Voyageur qui, dépositaire des intentions paternelles de notre bon Roi, va porter dans d'autres contrées ses bienfaits et ses consolations; vous y serez accompagné, Monseigneur, de toutes nos bénédictions et de tous nos vœux.

» Puissions-nous avoir mérité que V. A. R. daigne garder quelque souvenir de son séjour dans nos murs, et de notre empressement à lui peindre tous les sentimens dont nous avons été pénétrés durant ces jours de bonheur, qui laisseront dans nos ames des impressions ineffaçables.

» Oui, Monseigneur, nous conserverons à jamais gravée dans notre mémoire l'image du Prince, idole de nos cœurs,

qui, en nous comblant des marques les plus affectueuses de sa bienveillance, en nous faisant admirer sans cesse et chérir chaque jour davantage tout ce que la grâce française a de plus aimable, tout ce que la bonté des Bourbons a de plus touchant, nous a retracé le noble et magnanime caractère des plus illustres de ses aïeux.

» S'il m'était permis, Monseigneur, de descendre à moi-même, et de distraire V. A. R. des regrets publics dont je suis l'interprète, j'oserais la supplier d'accueillir aussi l'hommage respectueux de ma profonde gratitude pour les bontés particulières dont elle a daigné m'honorer; elles sont une récompense bien flatteuse de mon zèle à lui montrer le cœur de tous les Lyonnais dans le respect, l'amour et le dévouement de leur premier Magistrat. »

S. A. R. a répondu, qu'*elle était pénétrée des sentimens que M. le Maire lui exprimait au nom des Lyonnais; qu'elle le chargeait de faire connaître a tous les habitans de cette ville*, que la Maison de Bourbon, n'oublierait jamais le dévouement que Lyon avait montré pour sa cause.

Les principales Dames de la ville, au nombre de plus de cent cinquante, réunies dès le matin, habillées uniformément en blanc, avec des rubans verts, s'étaient rendues en voiture au-delà du faubourg; elles y attendaient le Prince, et à son passage, M.me de Chambost lui a adressé le compliment suivant :

Suspendez un moment votre course rapide,
Pour écouter encor nos regrets, nos douleurs;
C'est un nouveau bienfait que d'une voix timide
Nous osons demander en vous offrant ces fleurs.

Peut-être quand vos yeux se porteront sur elles,
Votre cœur généreux se souviendra de celles
Qu'afflige dans ce jour votre triste départ;
Et vous voudrez revoir cette Cité fidèle,
Où pour vous et le Roi brûlent du même zèle,
L'épouse et son époux, l'enfant et le vieillard.
Allez, Fils d'Henri quatre, achevez votre ouvrage;
Consolez vos Etats ravagés par l'orage;
Faites bénir par-tout le règne de Louis;
Et remplissant alors votre auguste promesse,
Revenez aussitôt calmer notre tristesse,
En vous montrant encor à nos yeux réjouis.

Cette belle réunion a vivement touché le Prince; il a paru extraordinairement sensible à cette surprise inattendue; il a dit à toutes ces dames les choses les plus agréables, et a bien voulu promettre de donner, à son retour, quelques instans encore à la bonne ville de Lyon.

Un espoir si consolant a fait renaître la sérénité dans toutes les ames. La nouvelle en a rapidement circulé; elle adoucit les regrets inspirés par l'éloignement du Prince adoré, qui va porter à d'autres Provinces le bonheur dont il nous a fait jouir trop peu de temps.

La ville de Lyon ose se croire digne de la nouvelle faveur qui lui est assurée. Ses habitans se sont montrés, pendant le séjour de S. A R., ce qu'ils étaient il y a vingt ans, à une époque fertile en glorieux souvenirs; vrais Français, sujets dévoués à leurs Rois.

Toutes les classes de Citoyens ont manifesté le même zèle, le même empressement, la même ivresse. Jamais les signes extérieurs de l'alégresse publique n'ont présenté une aussi

aussi parfaite harmonie, avec les sentimens généreux qu'il est enfin permis de déployer. Dans aucune circonstance, les illuminations n'ont été plus belles, plus variées, plus expressives ; chaque particulier a rivalisé d'ardeur pour manifester sa joie et son enthousiasme ; des transparens magnifiques, des devises ingénieuses, des emblêmes touchans, se sont multipliés de mille manières différentes, et tout se rattachait à une seule pensée : l'amour constant des fidèles Lyonnais pour le Roi et l'auguste Famille de qui dépend le bonheur de la France.

Le présent Procès-verbal a été dressé à la Mairie de Lyon, le vingt-cinq septembre mil huit cent quatorze,

Sous l'administration

De Monsieur André-Suzanne, comte D'ALBON, chevalier de l'Ordre royal et militaire de St-Louis, de celui de St-Jean de Jérusalem, etc., Maire de la ville de Lyon.

Adjoints.

MESSIEURS,

André-Paul SAIN-ROUSSET, baron de Vauxonne, officier de l'Ordre de la Légion-d'honneur ;

Claude-Sébastien CHARRIER-SAINNEVILLE, président de l'hospice de l'Antiquaille, officier de l'Ordre de la Légion-d'honneur ;

François-Régis CHAMPANHET, ancien négociant ;

Quirin-Henri de Cazenove, administrateur de l'hospice de l'Antiquaille, chevalier de l'Ordre royal et militaire de St-Louis;

François-Aimé, comte de Laurencin, chevalier de l'Ordre royal et militaire de St-Louis;

Jean-Jacques Riverieulx de Varax, chevalier de l'Ordre royal et militaire de St-Louis.

Membres du Conseil municipal.

Messieurs,

Arlès aîné, négociant, chevalier de la Légion-d'honneur;

Després, avocat, chevalier de la Légion-d'honneur;

De Laroue, colonel de la Garde nationale, chevalier de St-Louis et de la Légion d'honneur;

Charrasson, négociant;

Boulard de Gatellier, ancien magistrat, chevalier de la Légion-d'honneur;

Dacier de la Chassagne, chevalier de St-Louis;

Dujat-d'Ambérieux, propriétaire, chevalier de la Légion-d'honneur;

Morel-Rambion, conseiller en la Cour royale;

Arthaud de la Ferrière, propriétaire, chevalier de la Légion-d'honneur et de l'Ordre de la Réunion;

Grailhe de Montaima, propriétaire, chevalier de la Légion-d'honneur;

Aynard, négociant, chevalier de la Légion-d'honneur;

Le marquis de Chaponnay de Châtillon, chevalier de St-Louis;

Morand de Jouffrey, conseiller à la Cour royale, chevalier de la Légion-d'honneur;

Frèrejean aîné, négociant, chevalier de la Légion-d'honneur;

Seriziat, négociant, de l'Ordre de la Réunion;

Giraud de St-Try, propriétaire, chevalier de la Légion-d'honneur;

Masson-Mongez, ancien négociant, chevalier de la Légion-d'honneur;

Le baron Rambaud, procureur-général à la Cour royale, chevalier de la Légion-d'honneur;

Le marquis de Ruolz, propriétaire, chevalier de la Légion-d'honneur;

Falsan aîné, négociant, chevalier de la Légion-d'honneur;

Le baron Vouty de la Tour, premier Président de la Cour royale, commandant de la Légion-d'honneur;

Bernat, vice-président du Tribunal de première instance, chevalier de la Légion-d'honneur;

Guerre, avocat;

Bodin aîné, négociant;

Jean-Baptiste Peclet, négociant, chevalier de la Légion-d'honneur;

Secrétaire en chef de la Mairie,

Claude Hodieu, chevalier de la Légion-d'honneur.

PROCÈS-VERBAL

DU

RETOUR ET DU SECOND SÉJOUR A LYON

DE SON ALTESSE ROYALE

MONSIEUR,

FRÈRE DU ROI.

Les regrets des habitans de la ville de Lyon, au départ de Monsieur, Frère du Roi, avaient été adoucis par la promesse de leur donner quelques instans encore au retour du voyage que S. A. R. se proposait de faire dans les contrées méridionales : cet espoir n'a pas été trompé.

Le 17 octobre 1814, M. le comte de Bondy, préfet du département, et M. le comte d'Albon, maire, reçurent chacun une lettre de M. le duc de Maillé, premier gentilhomme de S. A. R., qui leur annonçait que le Prince coucherait à Lyon le 20 du courant.

M. le comte d'Albon, maire, instruit aussi par M. le Maire de Grenoble, que S. A. R. était attendue dans cette

dernière ville le 17 au soir, députa sur-le-champ M. Cazenove, adjoint à la Mairie, et M. Charasson, membre du Conseil municipal, pour aller supplier le Prince, en repassant dans nos murs, d'accorder deux journées à la bonne ville de Lyon.

MM. Cazenove et Charasson, partis de Lyon le 17, à dix heures du soir, sont arrivés à Grenoble le mardi 18, à une heure de l'après-midi : ils ont eu l'honneur d'être admis à une audience de Monsieur, auquel ils ont remis l'adresse suivante de M. le Maire de Lyon :

« Monseigneur,

» Au moment où V. A. R. s'éloigna de nos murs, l'espoir de la posséder à son retour vint adoucir l'amertume de nos regrets ; les habitans de la fidèle ville de Lyon aiment à se flatter que cet espoir sera réalisé ; et ils ont confié à quelques-uns de leurs Magistrats l'honorable mission de réclamer cette faveur auprès de votre auguste personne.

» Les villes qui n'ont point encore joui de la présence de V. A. R. en éprouvent le vif désir ; mais ce désir devient un besoin pour celles qui ont eu le bonheur de vous posséder.

» Les sentimens que nous éprouvons demandent à s'épancher sur le Prince adoré qui les a fait naître. Son passage fut marqué par les témoignages de notre amour ; qu'il daigne accorder au moins deux journées à l'expression de notre reconnaissance.

» Tel est, Monseigneur, le vœu le plus ardent de la ville de Lyon : si V. A. R. consent à l'exaucer, elle nous

donnera le gage le plus précieux de sa bienveillance et de son affection.

» Veuillez, MONSEIGNEUR, agréer l'hommage du plus profond respect, etc. »

M. Cazenove a aussi eu l'honneur de présenter à S. A. R. un Programme dressé par M. le Maire, de ce que la Ville se proposait de faire dans cette nouvelle circonstance.

MONSIEUR a accueilli la députation avec les marques de la plus insigne bonté; il a daigné dire qu'il était sensible à ce souvenir des habitans de la ville de Lyon, et annoncer qu'il y arriverait jeudi 20, et y passerait la journée entière du vendredi.

S. A. R. a aussi permis de faire connaître que le vendredi matin, elle irait poser la première pierre du Monument à élever aux Broteaux, à la mémoire des Lyonnais qui ont péri en 1793; que le soir, elle accordait au Corps municipal l'insigne faveur de la servir dans un dîner à l'Hôtel-de-Ville, à l'issue duquel elle honorerait le Grand-Théâtre de sa présence.

Le 19 au matin, M. le comte d'Albon, Maire, a annoncé au public l'arivée de MONSIEUR, par un avis conçu en ces termes :

« Habitans de la Ville de Lyon,

» Le Frère de LOUIS-LE-DÉSIRÉ vient une seconde fois combler le plus ardent des vœux. Vous allez revoir ce Prince, modèle de bonté, dont la présence vous a déjà fait éprouver des émotions si délicieuses.

» La route de S. A. R. n'était point déterminée ; plus d'une ville sollicitait la faveur de recevoir l'auguste envoyé du meilleur des Rois ; mais, sensible à vos transports, touché des marques de votre affection, ce Prince aura préféré sans doute d'en recueillir de nouveaux témoignages, ou plutôt il a voulu vous accorder un gage plus particulier de bienveillance et de protection.

» Habitans de Lyon, vous dont l'ame généreuse sait apprécier un bienfait, profitez des instans de bonheur que vous accorde S. A. R., pour lui peindre votre reconnaissance ; faites éclater, dans toute leur étendue, les sentimens inaltérables qui vous attachent au sang des Bourbons ; et que, de retour auprès du Monarque qui lui confia le soin paternel d'interroger le cœur de ses sujets, ce prince puisse dire à son auguste Frère :

« Pendant la durée de mon voyage, environné sans cesse » d'un peuple qui a rivalisé d'amour pour V. M., j'ai » distingué les sentimens et les hommages des habitans de » votre bonne ville de Lyon. »

Cette Proclamation était suivie de l'avis ci-après :

« S. A. R. est annoncée comme devant arriver dans la soirée de demain jeudi 20 du courant ; elle entrera à Lyon par le pont de la Guillotière, suivra la rue de la Barre, la place de Louis-le-Grand, le pont de l'Archevêché jusqu'au palais.

» Nous connaissons trop le zèle et le dévouement qui animent tous nos concitoyens, pour avoir besoin de renouveler nos invitations aux habitans des quais du Rhône, de la place de Louis-le-Grand et des quais sur les deux rives de la Saône, d'illuminer les façades de leurs maisons. »

Cet avis a été affiché de nouveau le lendemain jeudi 20 au matin.

Le soir à cinq heures, le bruit du canon annonça l'approche de S. A. R. Dès l'heure de midi, une grande multitude avait traversé le pont de la Guillotière, et s'était portée au-delà du faubourg, sur la route de Grenoble.

M. le lieutenant-général Albert, commandant la 19.e division; M. le comte de Bondy, préfet, et M. le maréchal-de-camp Poncet, commandant le département, étaient allés jusqu'à Bron attendre S. A. R.

Des détachemens de la garde nationale à cheval, de Lyon, de la gendarmerie et du 13.e de dragons, s'étaient rendus au même endroit, pour escorter le Prince à son entrée dans la ville.

M. le Préfet a eu l'honneur de complimenter Monsieur, et de lui exprimer, au nom des habitans du département du Rhône, les sentimens de reconnaissance dont il était l'objet.

M. le comte d'Albon, MM. les Adjoints et MM. les Membres du Conseil municipal de la ville de Lyon attendaient Monsieur, sous un arc de triomphe orné de trophées et d'inscriptions, et élevé au-devant de la porte de la Guillotière, par laquelle devait arriver S. A. R.

La foule était immense; le pont de la Guillotière, les quais du Rhône, le quai Monsieur et les rues adjacentes étaient remplies d'un nombre infini de personnes de toutes les classes, impatientes de revoir les traits d'un Prince que ses qualités aimables et ses vertus font également adorer de tous les Français.

Les acclamations universelles, les cris de *Vive le Roi! vive Monsieur!* ont constamment suivi le Prince depuis son entrée dans le faubourg jusqu'à la porte de la ville. Le canon s'est fait entendre de nouveau; le son majestueux des cloches se mêlait aux décharges de l'artillerie.

La voiture de S. A. R. s'étant arrêtée devant l'arc de triomphe, il s'est fait un instant de silence, et M. le Maire a eu l'honneur d'adresser au Prince les paroles suivantes :

« MONSEIGNEUR,

» C'est avec une joie bien vive que nous revoyons V. A. R. au milieu de nous.

» La faveur qu'elle a daigné nous accorder avec tant de bonté, de passer encore une journée dans nos murs, lui donne de nouveaux titres à l'amour et à la reconnaissance dont nous la supplions d'agréer le respectueux hommage. »

MONSIEUR a répondu avec beaucoup de grâce :

« Je reviens dans la ville de Lyon avec un sensible plaisir, et je désire que les Lyonnais en éprouvent autant à me voir, que j'en éprouve à me retrouver au milieu d'eux. »

La cavalerie de la garde nationale escortait la voiture du Prince; la garde nationale, infanterie, bordait la haie, depuis le pont de la Guillotière jusqu'au palais de l'Archevêché.

M. le lieutenant-général Albert, commandant la 19.e division, était à la droite de la voiture, et M. le maréchal-de-camp Poncet, à la gauche.

M. le Préfet, MM. les Officiers-généraux, les Magistrats des différens Tribunaux suivaient la voiture.

Les dames de la halle se trouvaient réunies à l'entrée de la rue de la Barre : S. A. R. a bien voulu s'arrêter un instant devant elles, pour entendre le compliment qu'elles ont eu l'honneur de lui adresser.

Leur discours était terminé par ce cri chéri des Français : *Vive le Roi ! vive Monsieur !* qui a été répété avec enthousiasme par tout le peuple.

La place de Louis-le-Grand offrait le même coup-d'œil que le jour de la première entrée de S. A. R. ; toutes les fenêtres étaient occupées, les balcons surchargés par un nombre infini de dames agitant des drapeaux et des mouchoirs blancs, et faisant retentir l'air d'acclamations. S. A. R. ne cessait de saluer par la portière de sa voiture tout ce peuple dont les transports, à l'aspect du Prince, avaient autant de vivacité que s'il n'avait jamais eu le bonheur de le voir.

Arrivée à son palais, S. A. R. a daigné admettre à sa table : MM. le baron Albert, le comte de Bourmont, le comte de Précy, le marquis de Monspey, le vicomte de Beaune, le marquis de Bouzolle, lieutenans-généraux ; M. le comte de Bondy, Préfet ; MM. le baron de Galliffet, Poncet, Cochois, et Leclerc, maréchaux-de-camp ; le comte d'Albon, maire ; MM. les colonels Jameron, de la gendarmerie ; Dard et Adam, du 13.e dragons ; Henry, du 24.e de ligne ; Mathieu, chef de l'état-major de la 19.e division ; de Laroue et le comte de Fargues, de la garde nationale ; M. le marquis de Champagne ; M. l'abbé Courbon, premier

vicaire-général ; M. de Varennes, sous-préfet ; MM. les Préfets de l'Ain, de la Loire et du Puy-de-Dôme ; et MM. Cazenove, le comte de Laurencin et de Varax, adjoints à la Mairie.

Pendant et après le repas, des groupes d'amateurs, musiciens, sont venus à diverses reprises faire de la musique sous les fenêtres des appartemens du palais.

Le Prince a paru plusieurs fois sur le balcon ; il a été accueilli avec des transports difficiles à dépeindre.

Après le dîner, S. A. R. a daigné recevoir M.me la baronne Albert, M.me la comtesse de Bondy et M.me la comtesse d'Albon ; elle a permis aussi que plusieurs citoyens recommandables de la ville lui fussent présentées.

S. A. R. s'est retirée à neuf heures et demie.

La ville entière était illuminée ; on a principalement distingué l'illumination des édifices publics, et celle d'un grand nombre de maisons particulières.

Journée du Vendredi 21 octobre 1814.

S. A. R. en quittant M. le Maire, la veille, lui avoit donné ses ordres sur ce qu'elle se proposait de faire dans cette journée, notamment en ce qui concernait la pose de la première pierre du Monument à élever à la mémoire des Lyonnais qui ont péri en 1793, et pour lequel Monsieur avait souscrit lors de son premier passage à Lyon.

M. le Maire a, en conséquence, fait afficher dès le matin les deux Avis suivans :

1.°

1.° *Programme de la journée.*

« Son Altesse Royale ne recevra que les personnes qu'elle aura particulièrement désignées.

» A onze heures et demie, elle ira à l'Eglise primatiale de St. Jean entendre la Messe, à laquelle assisteront toutes les Autorités et Fonctionnaires publics.

» Ensuite elle partira en voiture de son palais, à midi, suivra le pont de l'Archevêché, la place de Louis-le-Grand, le quai du Rhône, le pont Morand, et se rendra, si le temps le permet, aux Broteaux, sur l'emplacement où doit être construit un Monument à la mémoire des Lyonnais qui ont péri en 1793.

» Après la Cérémonie de la pose de la première pierre, S. A. R. retournera au palais par la même route que celle ci-dessus tracée.

» A cinq heures et demie du soir, S. A. R. repartira de son palais et se rendra à l'Hôtel-de-Ville, au dîner que la Ville lui a offert et qu'elle a daigné accepter.

» Elle passera par le pont de l'Archevêché, le quai de la Saône, la place de l'Herberie, les rues St-Côme et Saint-Pierre, et la place des Terreaux.

» Après son dîner, S. A. R. ira au Grand-Théâtre, où l'on jouera *le Bouffe et le Tailleur*, et *l'Irato*.

» S. A. R. retournera au palais en suivant la même route que celle par laquelle elle se sera rendue à l'Hôtel-de-Ville.

» Le soir, tous les édifices publics et particuliers seront illuminés.

» Nous faisons principalement et particulièrement notre invitation d'illuminer les façades de leurs maisons, à tous les habitans des rues, places et quais par lesquels doit passer S. A. R. pour retourner, après le spectacle, à son palais. »

2.° *Programme particulier pour l'ordre à suivre pour la cérémonie de la pose de la première pierre de ce Monument.*

« Son Altesse Royale Monsieur ayant daigné promettre de poser, si le temps le permet, la première pierre du Monument à élever à la mémoire des Lyonnais qui ont péri, en 1793, victimes de leur dévouement à la cause royale; les dispositions qui ont été agréées par S. A. R. sont celles ci-après :

» Dès le matin, le canon et le béfroi de l'Hôtel-de-Ville annonceront la cérémonie; toute la garde nationale à pied et à cheval sera sous les armes.

» Cinq des bataillons d'infanterie se rendront directement aux Broteaux à onze heures, et s'établiront sur l'emplacement même où ils formeront un carré.

» Le dernier bataillon infanterie, et la garde à cheval, escorteront le cortége, et se tiendront à cet effet sur la place St-Jean.

» Les Fonctionnaires publics et les Autorités seront invités à être rendus à l'Archevêché à onze heures du matin.

» A midi, S. A. R. partira en voiture immédiatement après la Messe.

» La marche sera ouverte par un détachement de garde nationale à cheval;

» Un groupe de Musiciens ;

» Un détachement de l'infanterie de la garde nationale ;

» MM. les Administrateurs des Hôpitaux ;

» Les Bureaux de bienfaisance, le Conseil des prisons et le Jury des Ecoles chrétiennes ;

» MM. les Chevaliers de Saint-Louis et de la Légion-d'honneur ;

» MM. du Chapitre de l'Eglise primatiale ;

» M. le Maire, MM. les Adjoints et Membres du Conseil municipal ;

» S. A. R. Monsieur ;

» M. le lieutenant-général Albert, M. le comte de Précy, M. le Préfet, MM. les Généraux et Chefs de corps ;

» La Cour royale ;

» L'Etat-Major de la division ;

» L'Etat-Major de la garde nationale ;

» Le Conseil de Préfecture ;

» Le Tribunal de première instance ;

» L'Académie de l'Université ;

» Le Tribunal de commerce ;

» Les Juges-de-paix ;

» Un détachement d'infanterie de la garde nationale ;

» Un détachement de cavalerie de la même garde fermera la marche.

» Lorsque le cortége sera arrivé sur les lieux, S. A. R. et les Fonctionnaires publics entreront seuls dans l'enceinte du carré formé par les bataillons de la garde nationale.

» Le Clergé de l'Eglise primatiale récitera les prières de l'Eglise.

» Il sera prononcé un Discours analogue ; après quoi S. A. R. cimentera la première pierre du Monument.

» Cette cérémonie achevée, le cortége reprendra, par le pont Morand, le chemin de la ville, et S. A. R. retournera à son palais. »

La Commission, choisie parmi les souscripteurs du Monument, avait eu soin de faire d'avance toutes les dispositions convenables.

Au milieu du terrain que l'Administration des Hôpitaux a vendu, dans la plaine des Broteaux, pour l'érection du Monument dont il s'agit, la Commission avait fait établir une estrade de douze pieds de largeur sur autant de longueur; des tentures et des drapeaux, soutenus par quatre colonnes ornées de festons, composaient le trône sur lequel S. A. R. devait se reposer.

Les limites de ce terrain avaient été marquées par quatre mâts surmontés de flammes blanches aux armes de France, et placés aux quatre angles.

Ce champ est précisément celui sur lequel s'étaient faites, en 1793, à la suite du siége, les exécutions militaires dont la France et l'Europe ont frémi d'horreur. C'est là que la faulx meurtrière a moissonné un si grand nombre d'hommes vertueux; c'est là que reposent leurs ossemens; c'est là qu'un peu de terre couvre des dépouilles si chères.

A onze heures du matin, S. A. R. a paru dans ses salons, où elle a daigné admettre à son audience plusieurs personnes qui avaient sollicité cette faveur.

A onze heures trois quarts, le Prince est sorti à pied du

palais, pour aller entendre la Messe à l'Eglise primatiale; il était précédé d'un détachement de la garde nationale à cheval, du 13.e de dragons, et d'un piquet d'infanterie; il était accompagné par M. le lieutenant-général Albert, M. le lieutenant-général comte de Précy, M. le comte de Bondy, MM. les maréchaux-de-camp Cochois et Poncet, M. le Maire, MM. les Officiers-généraux, et par plusieurs Préfets des départemens circonvoisins, qui s'étaient rendus à Lyon pour présenter leurs hommages à S. A. R.

A la suite du Prince, se trouvaient la Cour royale, les divers Etats-majors, le Conseil-général du département, le Conseil de préfecture, le Tribunal de première instance, le Tribunal de commerce, l'Académie, les Juges-de-paix, les Administrations des Hôpitaux, des Bureaux de bienfaisance; les Sociétés savantes, etc.

Le Clergé de l'Eglise primatiale a reçu S. A. R. à la porte principale de l'Eglise, et l'a conduite processionnellement sous un dais jusqu'au centre du sanctuaire, où elle s'est placée en face du célébrant, sur un trône préparé à cet effet.

Après la Messe, que Monsieur a entendue dans le plus grand recueillement, le *Te Deum* et le *Domine, salvum fac Regem* ont été chantés, et S. A. R. est retournée à son palais, recueillant sur son passage de nouvelles marques de l'enthousiasme qu'excitait sa présence.

A midi et un quart, le Cortége s'est mis en route dans l'ordre indiqué au Programme. Monsieur était dans la calèche de M. le Maire.

Des décharges d'artillerie ont annoncé le départ de S. A. R., et se sont fait entendre pendant tout le temps de sa marche.

Dès le matin, la plus grande partie des habitans de Lyon avait quitté la ville ; l'œil s'égarait de tous les côtés sur une foule innombrable qui couvrait la vaste plaine des Broteaux ; cette population immense, parcourant des lieux où la mort exerça tant de ravages, était animée d'un profond sentiment religieux. Après plus de vingt ans, il était enfin permis aux Lyonnais de remplir un devoir sacré pour eux, celui de rendre hommage à la mémoire de leurs concitoyens morts pour la cause la plus sainte, et dont le dévouement héroïque a déjà couvert le nom de gloire et d'immortalité.

La garde nationale infanterie formait un carré autour de l'emplacement où doit être élevé le Monument.

A l'extrémité du pont Morand, S. A. R. a été complimentée par M. le Maire de la Guillotière à la tête de ses Adjoints.

A son arrivée, Monsieur s'est placé sur l'estrade qui lui avait été préparée ; sur la marche la plus élevée était déposée la pierre que l'on devait bénir ; elle était ornée d'un ruban blanc avec le liséré amaranthe.

S. A. R. a trouvé le Clergé de la Cathédrale au bas de l'estrade ; plusieurs de MM. les Chanoines étaient revêtus de leurs chapes, les autres Prêtres étaient en habits de chœur.

S. A. R. était entourée des Officiers de sa maison, de M. le comte de Précy, de M. le lieutenant-général Albert, de M. le Préfet, de M. le Maire, de MM. les Officiers-généraux, de MM. les Colonels de la garde nationale, de MM. les Magistrats de la Cour royale, des Tribunaux, de l'Administration des Hôpitaux, etc.

MM. les Membres composant la Commission pour la souscription de ce Monument, étaient sur les marches de l'estrade.

M. le comte de Bondy, préfet, et M. le comte d'Albon, maire, ont l'un et l'autre prononcé un discours analogue à la circonstance.

Discours de M. le Préfet.

« Monseigneur,

» Voici le sol glorieux où furent immolés, en 1793, les Lyonnais qui, après avoir défendu avec courage leur Cité et leur Roi, tombèrent entre les mains des factieux qui désolèrent la France dans cette année d'affreuse mémoire. Ici reposent ces braves, à qui l'on fit un crime d'avoir combattu pour le trône et résisté aux fureurs d'une atroce démagogie. Ce champ, quoiqu'arrosé des larmes de ses habitans, la ville de Lyon le montre avec orgueil à V. A. R. : c'est un monument éternel de son dévouement aux Fils de St. Louis.

» Illustres Martyrs de la royauté, que vos mânes se réjouissent : la cause pour laquelle coula votre sang généreux est enfin triomphante : votre Cité a retrouvé son Roi ; le Frère bien-aimé de ce vertueux Monarque daigne aujourd'hui visiter et honorer votre cendre. Sur la terre qui recouvre vos ossemens révérés, s'élèvera bientôt l'autel que d'Artois permet à la piété et à l'admiration de vos compatriotes de vous dédier, et dont ses augustes mains vont poser les fondemens. Là, nous viendrons chaque jour rendre un culte

religieux à votre mémoire, et jeter une fleur sur vos tombeaux; là, nous adoucirons l'amertume de nos regrets par cette pensée si consolante : *Ils sont morts pour leur pays, pour leur Roi. Quel Français n'envierait un sort aussi beau?* »

Discours de M. le Maire.

« MONSEIGNEUR,

» Quelles expressions pourraient peindre les profondes émotions dont nos ames sont remplies dans l'auguste cérémonie qui rassemble autour de vous notre immense population!

» V. A. R. a daigné applaudir au projet que nous avons mis sous ses yeux, pour élever un Monument à la mémoire des Victimes immolées dans le siége célèbre de 1793. Elle a voulu, par un nouveau bienfait, que son auguste nom fût inscrit le premier sur le Tableau de souscription qui, par ce généreux exemple, allait être un appel à la piété de tous nos concitoyens.

» Il nous est donc permis d'espérer que bientôt les vœux de nos cœurs seront satisfaits; et déjà V. A. R. nous en donne en ce jour une garantie solennelle, en daignant poser la première pierre du Monument dont nous aimerons à être redevables à sa protection bienveillante.

» Mais, MONSEIGNEUR, l'édifice que vos mains royales vont consacrer, ne sera plus un simple Monument d'amour et de piété, érigé par des citoyens à leurs pères et à leurs amis; il sera aussi le témoignage mémorable d'une récompense émanée du trône sur les cendres de sujets fidèles, morts

morts pour le défendre; il attestera aux générations futures, que, sous les auspices et par la munificence de l'auguste Frère d'un Monarque adoré, leurs dépouilles furent recueillies dans une enceinte consacrée par la Religion, et qu'une pieuse fondation fut destinée à implorer sur eux la clémence du Dieu des miséricordes. Heureux les peuples gouvernés par des Princes qui savent ainsi honorer la fidélité et le dévouement!

» Citoyens de toutes les classes, qui êtes ici réunis, que cet acte imposant nous rattache tous par des liens plus étroits à notre antique et paternelle Monarchie. Sur ce champ de l'honneur, arrosé par le sang de nos frères, jurons encore, dans l'élan de l'enthousiasme, amour et fidélité au Roi, au sang illustre des Bourbons, au Prince bien-aimé qui s'est rendu pour jamais si cher à nos cœurs.

» *Nous le jurons!*

» *Vive le Roi! vive Monsieur! vivent les Bourbons!* »

Le Prince était vivement pénétré; il a répondu à haute voix et avec l'accent de la plus vive sensibilité, combien le Roi, son auguste Frère et lui étaient, même encore aujourd'hui, douloureusement affectés des maux horribles que les Lyonnais avaient soufferts; qu'ils les avaient partagés dans leur exil, et que le désir et la volonté du Roi étaient d'honorer la mémoire de ceux qui avaient péri fidèles à la Religion et à la cause royale.

Il a ajouté qu'il conserverait éternellement le souvenir de ce jour mémorable. « Que les Lyonnais, a-t-il dit, lisent » dans mon cœur combien je partage leurs regrets pour les

» amis, les frères et les braves compagnons d'armes qu'ils » ont perdus!.... Nous ne verrons plus de ces jours de deuil » et de désespoir ; tous les Français doivent être amis, » confondre leurs sentimens, et ne plus faire qu'une même » famille. »

Ces paroles ont produit la plus profonde impression sur tous les auditeurs ; des larmes ont coulé, mais ces larmes n'étaient pas sans douceur.

Le Clergé, précédé de la Croix, s'est alors avancé processionnellement vers le Prince, et lui a présenté l'eau bénite et donné l'encens ; il a ensuite chanté les hymnes, les pseaumes et les prières d'usage de l'Eglise.

Pendant les chants religieux, M. Courbon, premier vicaire-général, a fait sur la pierre les croix et autres cérémonies saintes pour la bénir.

Cette pierre a été transportée sur les fondations.

Le Prince, accompagné de toute sa suite, est descendu de l'estrade et s'est rendu à l'endroit indiqué pour la pose de cette pierre.

M. Flacheron, architecte de la Ville, a placé, sous les yeux du Prince, dans une entaille faite à une énorme pierre de taille formant la base des fondations ; une boîte de plomb renfermant le Procès-verbal de la cérémonie, et les monnaies de France aujourd'hui en circulation ; il a remis une truelle d'argent et du mortier à M. le comte de Bondy, préfet, qui a eu l'honneur de présenter ces objets au Prince. S. A. R. a cimenté la boîte, qui a été recouverte de la première pierre.

Monsieur a encore uni avec du ciment les deux pierres, et est retourné à sa place sur l'estrade.

La Commission de MM. les Souscripteurs s'est alors approchée du Prince ; M. Morand de Jouffrey a prononcé le dicours suivant :

« Monseigneur,

» V. A. R. a daigné répondre à nos vœux en s'arrêtant encore un instant au milieu de nous ; elle comble, elle surpasse nos espérances, en venant poser de ses mains la première pierre du Monument religieux qui va s'élever sur ce funeste local.

» C'est au nom de ceux qui veulent concourir à sa construction, c'est dès-lors au nom de tous nos concitoyens, que nous venons vous exprimer, Monseigneur, notre vive reconnaissance de ce nouveau bienfait.

» On pourra donc prier pour ces chères victimes, on pourra donc invoquer ces martyrs, dans le lieu même où ils furent impitoyablement massacrés !

» Jusqu'à présent nous en détournions nos regards, nous craignions d'y porter nos pas ; maintenant la cérémonie religieuse qui vient d'avoir lieu, les témoignages de sensibilité et de bienveillance de V. A. R. détruisent, comme par enchantement, les impressions cruelles qu'inspirait l'aspect de ce sol ensanglanté ; nous y serons ramenés désormais, Monseigneur, par des devoirs qui deviennent doux à remplir, par des idées consolantes, par le souvenir de vos bontés.

» Une famille qui retrouve un père chéri après de longs malheurs, en voit bientôt effacer les traces ; nous ne rap-

pellerons plus de déchirans souvenirs, et tous nos maux seront oubliés.

» Mais notre bon Roi, mais les Bourbons si chers aux Français, se rappelleront toujours que les habitans de cette grande Cité défendirent l'autel et le trône aussi long-temps qu'ils conservèrent quelque espoir, aussi long-temps que leur intrépide général put prolonger une incroyable résistance.

» Les sentimens qui nous animent tous sont bien connus de V. A. R.; nous en recevrons la plus douce récompense, si elle croit pouvoir dire à son auguste Frère : *Des milliers de Lyonnais périrent pour avoir été sujets dévoués et fidèles, et les enfans sont dignes de leurs pères.* »

Monsieur a répondu à-peu-près en ces termes :

« Rendons grâces à la divine Providence, c'est elle qui a tout » fait. Combien ne lui devons-nous pas de reconnaissance, » puisqu'aujourd'hui tous les Français sont unis par une » même opinion. Je porterai aux pieds du Roi l'expression » des sentimens de la bonne Ville de Lyon, et je dirai à » mon Frère que les Lyonnais n'ont point dégénéré. »

Les souvenirs douloureux et honorables que cette cérémonie rappelait, le terrain sur lequel elle a eu lieu, l'appareil imposant de la Religion, la présence de ce Prince dont la belle ame a compati à nos malheurs, le temps le plus favorable; tout enfin s'est réuni pour graver en caractères ineffaçables dans l'ame des spectateurs la mémoire de cette journée, qui sera éternellement chère à la Ville de Lyon.

Ces ossemens abandonnés qui vainement réclamaient

depuis tant d'années un tombeau, pourront donc enfin être recueillis, et les mânes de tant de victimes satisfaits du sacrifice expiatoire fait à leur mémoire, commanderont la paix, l'union et l'oubli du passé.

Il n'est personne qui n'ait partagé les touchantes émotions qu'a produites ce grand spectacle : deux sentimens opposés agitaient l'ame de tous ceux qui en ont été les témoins.

D'un côté, on se rappelait la noble résistance des Lyonnais en 1793; les privations, les souffrances, la famine qu'ils avaient endurées; les traits de fidélité et de bravoure qui signalèrent cette lutte des principes contre l'anarchie, de la vertu contre le crime; les proscriptions, les exécutions atroces qui, au mépris des capitulations, suivirent l'entrée des troupes républicaines; de l'autre, l'on portait un regard satisfait sur le présent et sur l'avenir. Un Roi justement adoré, s'occupant sans relâche du bonheur de ses peuples; une Famille auguste secondant avec ardeur ses intentions bienfaisantes; les Français rassemblés après de si longues tempêtes, retrouvant le calme, la paix et la félicité sous l'égide paternelle de ses bons Rois; tel est le contraste qui se présentait naturellement à l'esprit.

S. A. R. a ensuite passé en revue les six bataillons de la garde nationale infanterie, le 24.e régiment de ligne, les deux compagnies de la garde nationale à cheval, et le 13.e régiment de dragons.

Après la revue, toutes les troupes ont défilé devant S. A. R., aux cris de *Vive le Roi! vive Monsieur!* la garde nationale infanterie, et le 24.e régiment de ligne, sur dix de file; la garde nationale à cheval et le 24.e de ligne, d'abord au trop, et ensuite au galop.

S. A. R. a été extrêmement satisfaite de la belle tenue de toutes ces troupes et du bon esprit qui les anime.

Monsieur est rentré dans la ville, et s'est dirigé sur le cours du Midi, à Perrache; il a visité avec beaucoup d'intérêt les travaux déjà entrepris, ainsi que les remblais qui ont été faits.

S. A. R. a ensuite mis pied à terre, et a examiné la grande digue de ceinture sur la Saône, dont les deux tiers sont presqu'entièrement achevés.

M. le Préfet et M. le Maire ont vivement supplié S. A. R. de vouloir bien interposer sa puissante protection pour compléter un ouvrage aussi beau et aussi nécessaire.

M. le Maire a rappelé à S. A. R. que cet article est un de ceux dont il est parlé dans le Mémoire qu'il avait eu l'honneur de lui remettre à l'époque de son premier voyage.

S. A. R. a daigné promettre son intervention auprès du Roi, pour obtenir l'achèvement de l'un et l'autre objet.

La visite des travaux Perrache achevée, S. A. R. est remontée en voiture, a suivi la rue Vaubecour, la rue de l'Arsenal, le pont et la rue de l'Archevêché.

Rentrée au palais, elle a bien voulu examiner un métier pour bas et tulles, sur lequel l'ouvrier fabrique du velours qui se rase au moment même de sa fabrication.

Ce métier, inventé tout récemment par le sieur Derussy, fabricant de bas, a particulièrement fixé l'attention du Prince.

On avait aussi exposé dans les salons une étoffe pour meubles, en satin chiné, d'une nouvelle invention.

S. A. R. s'est entretenue pendant quelque temps avec différentes personnes qui se trouvaient réunies au palais.

A cinq heures, M. le comte d'Albon, maire, est allé à l'Archevêché offrir sa voiture à S. A. R., pour qu'elle voulût bien se rendre au dîner qu'elle avait daigné agréer à l'Hôtel-de-Ville.

Au tournant de la rue St-Côme, M. le Maire a prié le Prince de s'arrêter un instant, pour remarquer combien est étroit ce passage, seul point de communication du nord au midi; il a observé qu'à chaque instant du jour, ce passage tortueux est encombré par un grand nombre de voitures, et qu'il y arrive tous les jours des accidens funestes.

M. le Maire a annoncé au Prince, que depuis 1807 le Conseil municipal a, chaque année, réclamé l'élargissement de cette partie de la voie publique; que les expertises voulues par les lois étaient faites, et toutes les formalités remplies; que le Conseil municipal avait même voté dans ses différens budjets les fonds nécessaires, et que cependant il avait été impossible jusqu'à ce moment d'obtenir la sanction de ce projet.

M. le Maire a profité de cette circonstance pour présenter au Prince un mémoire détaillé, qui traite de l'élargissement de cette partie de la ville, et de la démolition de la ligne de maisons sur la Saône, dans la rue de la Pêcherie.

S. A. R. a bien voulu promettre à M. le Maire de s'occuper de ces deux objets à son arrivée à Paris.

Au pied du perron de l'Hôtel-de Ville, sur la place des Terreaux, M. le comte d'Albon a présenté à S. A. R. MM. les

Adjoints et MM. les Membres du Conseil municipal qui y attendaient le Prince.

S. A. R., ayant M. d'Albon à ses côtés, s'est rendue dans les salons de l'Hôtel-de-Ville.

Au moment du repas, M. le comte d'Albon a conduit le Prince à la place qu'il devait occuper; il a sollicité la faveur insigne de le servir à table, S. A. R. n'a point accepté, et a ordonné à M. le Maire de prendre place à sa droite.

Les autres convives ont été MM. le baron Albert, le comte de Bourmont, le comte de Précy, le marquis de Monspey, le vicomte de Beaune, le marquis de Bouzolle, lieutenans-généraux; M. le comte de Bondy, préfet; MM. le baron de Galliffet, Poncet, Cochois, Leclerc, Jomard et Gauthier, maréchaux-de-camp; MM. les colonels Jameron, Dard, Adam, Henry, Mathieu, de Laroue et de Fargues; M. Vitet, président du Tribunal de première instance; M. de Varennes, M. l'abbé Courbon, premier vicaire-général; MM. les Préfets de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Puy-de-Dôme; MM. de Coton, de Savaron, le marquis de Bérenger, le marquis de Harenc, le comte de Romanet, le marquis de Champagne et divers Membres du Conseil municipal.

M. Peclet, membre du Conseil municipal, avait, sur l'invitation de M. le Maire, ordonné toutes les dispositions du dîner.

Les salons étaient richement et élégamment décorés; on a entendu pendant le repas les sons d'une musique harmonieuse.

MM. le baron Rambaud, Falsan aîné, Seriziat, Masson-Mongez

Mongez et Arthaud-LaFerrière, membres du Conseil municipal, ont eu l'honneur de servir S. A. R.

M. le comte de Laurencin, adjoint, a bien voulu faire les honneurs d'une petite table établie dans une salle voisine, pour MM. les Officiers des gardes de S. A. R.

Après le dîner, le café a été présenté à S. A. R. par M. le Maire.

La façade principale de l'Hôtel-de-Ville, l'intérieur de ce bel édifice, la façade du bâtiment de St-Pierre, la place de la Comédie étaient magnifiquement illuminés.

A huit heures et demie, S. A. R. s'est rendue au Grand-Théâtre, où l'on a joué *le Bouffe et le Tailleur*, et *l'Irato*.

Dès les trois heures du soir, l'on s'était porté au théâtre; la foule était si grande, que la salle n'a pu la contenir toute entière; le foyer et les corridors étaient remplis de personnes qui n'avaient pu trouver place dans les loges.

Les Dames, qui occupaient seules le devant de toutes les loges, avaient rivalisé de parures et d'élégance.

En attendant le Prince, l'orchestre a exécuté, à la demande générale, l'air *Vive Henri IV*, et autres du même genre, qui ont fourni aux spectateurs de nouvelles occasions de faire éclater leurs sentimens.

Au moment où le Prince a paru, toutes les Dames se sont levées, les applaudissemens et les acclamations se sont fait entendre de toutes les parties de la salle.

La scène suivante, composée par MM. Pitt et Albertin, a été ajoutée à la première de ces pièces; elle a excité des applaudissemens unanimes et prolongés.

CAVATINI.

Je suis si enchanté, M. Barbeau, du consentement que vous venez de donner au mariage de Célestine et de Bénini, que je veux, avant de nous quitter, vous faire entendre des couplets qui viennent d'être composés pour exprimer l'amour que les Lyonnais ont voué au Prince auguste qu'ils ont le bonheur de posséder une seconde fois.

BARBEAU.

Quel bonheur! je vous écoute, M. Cavatini.

CAVATINI.

AIR : *Prenons d'abord l'air bien méchant.*

Comblant l'espoir des Lyonnais,
Chez nous son amour le rappelle,
De tous les chevaliers français,
Ce grand Prince, l'heureux modèle!
Et dans nos murs, dont il fit choix,
Sa présence nous est si chère,
Que pour nous la seconde fois
Semble être toujours la première.

Puisse MONSIEUR de nos transports
Partager la vive alégresse!
Puisse-t-il à nos doux accords
Répondre aussi par sa tendresse!
Puisse enfin le Frère des Rois
Dire, écoutant notre prière,
Que pour nous la seconde fois
Ne doit pas être la dernière!

Allons, ma chère Célestine, à vous.

CÉLESTINE.

AIR : *Il a donc fallu pour la gloire.*

Ce Prince, que par-tout on aime,
Revient paré de ses bienfaits ;
Voyez qu'il est heureux lui-même
De tous les heureux qu'il a faits !
Lorsque son auguste présence
Fait éclater nos vifs transports d'amour,
Pourquoi faut-il que son heureux retour
Présage une nouvelle absence?

Bientôt, à son auguste Frère,
Il dira, ce Prince adoré,
Qu'à Lyon chacun le révère,
Qu'il est par-tout *le Désiré.*
Il lui dira qu'aux bords du Rhône
Servir son Roi, c'est le cri de l'honneur !
Il lui dira qu'enfin au fond du cœur
Tout Lyonnais lui dresse un trône.

BÉNINI.

AIR : *On dit que je suis sans malice.*

Quoique je sois simple et novice,
Je veux aussi sans artifice
Chanter ce Prince qu'on chérit.
J'en viendrai bien à bout moi-même ;
Pour lui dire que chacun l'aime,
J'aurai toujours assez d'esprit.

Pour vanter ses vertus aimables,
Son air, ses paroles affables,

Son ton qui charme et qui ravit;
Pour dire enfin, du fond de l'ame,
Que sa présence nous enflamme,
Est-il besoin de tant d'esprit?

BARBEAU.

Je suis ravi, transporté, et je veux aussi chanter quelque chose. Vos couplets m'électrisent, et je me rappelle avoir entendu dans un opéra, un air qui ira, je crois, à cette belle circonstance.

AIR : *Ah! que je sens d'impatience!*

Au gré de leur impatience,
Prince, combien les heureux jours
Où vous comblez leur espérance,
Aux Lyonnais paraissent courts!
Oui, dans toute la France,
Votre douce présence
D'un peuple tout joyeux
Comble les vœux.
En tous lieux, sur votre passage,
Chacun s'empresse à qui mieux mieux.
Chacun à vous voir
Bornant son espoir,
Veut, pour s'écrier,
Etre le premier :
C'est là, c'est là!
Voilà, voilà!

dit-on, voilà ce Prince adoré! Quelle grâce! Quelle majesté brille dans tous ses traits! C'est bien le Frère de notre bon Roi! *Vive le Roi! vive Monsieur!* Tout le monde crie, tout le monde court! A Troyes, à Dijon, à Châlons, à Marseille, à Grenoble, c'est par-tout la même ivresse, les mêmes

transports ; mais pour l'aimer, ce cher Prince, pour le porter éternellement dans le cœur, lui et toute sa Famille,

Je gage, je gage,
Qu' Lyon l'emportera.

S. A. R. s'est retirée à onze heures dans son palais ; elle y a été accompagnée par MM. les Généraux, M. le comte de Bondy, M. le Maire, et M.mes la baronne Albert, la comtesse de Bondy et la comtesse d'Albon.

Journée du Samedi 22 Octobre.

Son Altesse Royale est sortie de ses appartemens à six heures et demie du matin ; elle a trouvé réunis dans les salons les Fonctionnaires publics et les Membres des différentes autorités de la ville, qui étaient venus saluer le Prince et prendre congé de lui.

M. le lieutenant-général Albert, commandant la 19.e division, et M. le comte de Bondy, préfet du département du Rhône, étaient allés dès le matin jusqu'à Montluel pour y saluer le Prince.

A sept heures, Monsieur est monté en voiture, précédé et suivi par des détachemens de la garde nationale à cheval et du 13.e de dragons.

Le Maréchal de camp Poncet, commandant le département du Rhône, était à la portière de droite de la voiture du Prince, et M. Dard, colonel du 13.e de dragons, à la portière de gauche.

M. le comte d'Albon, maire de la ville de Lyon, à la

tête de MM. les Adjoints et des Membres du Conseil municipal, étaient allés attendre le Prince à la barrière de St-Clair.

M. le Maire a eu l'honneur de le complimenter ainsi :

« MONSEIGNEUR,

« A peine le retour de V. A. R. dans nos murs nous avait rendu quelques momens de cette félicité que nous ont enviée tant d'autres contrées de la France, et déjà nous venons mêler nos regrets au nouvel hommage de notre amour et de notre reconnaissance.

» Prince, nous ne jouirons plus du bonheur que porte par-tout le bienfait de votre présence; mais vous serez au milieu de nous par tous nos souvenirs, par toutes nos affections.

» V. A. R. nous a honorés des marques les plus flatteuses de sa bienveillance : nous sollicitons une nouvelle faveur qui mettra le comble à ses bontés. Daignez dire au meilleur et au plus chéri des Rois, que, sous vos yeux, au milieu des transports universels de la joie et du bonheur, les Lyonnais ont juré fidélité au Trône et à l'auguste sang des BOURBONS, et que ces sermens inspirés par l'amour, et garantis par de glorieux souvenirs, seront à jamais inviolables. »

S. A. R. a répondu à-peu-près en ces termes :

« Je suis bien reconnaissant des sentimens que vous
» venez de m'exprimer au nom des habitans de Lyon; je
» dirai au ROI mon Frère, que les Lyonnais n'ont point
» cessé d'être sujets fidèles et dévoués : leurs sentimens
» nous furent toujours connus.

» M. le Maire, dites de ma part à tous vos concitoyens, » que l'accueil qu'ils m'ont fait, et le souvenir des jours » heureux que j'ai passés au milieu d'eux, sont à jamais » gravés dans mon cœur. »

Plusieurs Dames de la ville s'étaient rendues dans le salon et sur la terrasse du sieur Gayet, sur le chemin de St-Clair, pour voir et saluer encore une fois S. A. R.

M. le comte d'Albon, M. le comte de Laurencin, adjoint; M.me la comtesse d'Albon et M.me la marquise de Montaigu, ont suivi le Prince jusqu'à Montluel, où il était attendu à la fabrique de draps de MM. Aynard frères, de Lyon.

S. A. R. a visité dans tous ses détails cet établissement important; elle a aussi daigné y accepter un déjeûner, et a fait l'honneur à M.me la comtesse d'Albon de la placer à table à sa droite, et M.me de Montaigu à sa gauche.

S. A. R. est partie pour Bourg, à midi.

Le présent Procès-verbal a été dressé à la Mairie de Lyon, le vingt-trois octobre mil huit cent quatorze,

Sous l'administration

De Monsieur André-Suzanne, comte D'ALBON, Maire, et de MM. les Adjoints et Membres du Conseil municipal déjà dénommés au premier Procès-verbal, pages 105, 106 et 107.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
801
L97P7

Proces-verbal de l'arrivee
et du sejour a Lyon de
son Altesse Royale Mon-
sieur, frere du Roi

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 20 09 09 013 1